

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — États-Unis, \$3.50

On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 41

Montréal, Jeudi, 11 Octobre 1883.

Prix du numéro: 7 centins.—Annonces, la ligne: 10 centins

Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE: Les cieus et leurs habitants (suite), par Giulio.— Notes sur l'Irlande (suite et fin), par G.-A. Dumont.— "Le voyage de M. Perrichon."—Nos gravures: Inauguration du monument de la défense de Paris; Plaisir partagé; Viaduc de Garabit (Cantal, France); Types et particularités d'Amsterdam.—Marwood.—Choses et autres.—Poésie: Cauchemar.—Le moulin rouge (suite).—Çà et là.—Le drapeau (suite), par Jules Claretie.—Le Rosaire.—Nouvelles diverses.—De tout un peu.—Les échecs.

GRAVURES: Le Monument de la Défense de Paris; Plaisir partagé; Le chemin de fer de Marvéjols à Neussargues (France)—Le viaduc de Garabit—Hollande: Egypte et particularités d'Amsterdam.

AUX ABONNÉS DE QUÉBEC

Nous informons respectueusement nos abonnés de Québec que M. A.-J. Frigon, un de nos agents, leur rendra visite d'ici à peu de jours. M. Frigon est autorisé à collecter les sommes dues à l'administration, à donner des reçus, etc.

Nos abonnés à *L'Opinion Publique* voudront bien prendre bonne note de cet avis. Qu'ils soient prêts quand notre agent se présentera chez eux.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(Suite)

XVII

ANALYSE SPECTRALE DES COMÈTES. TÉNUITÉ DE LA MATIÈRE COMÉTAIRE. LA QUEUE DES COMÈTES. SA FORME ET SON NOMBRE VARIABLE; LONGUEURS PRODIGIEUSES; MARCHÉ; NATURE PROBABLE.

Toutes les comètes, il est certain, ne viennent pas se mouvoir aussi près du Soleil dans leur périhélie; mais toutes, eu égard à l'allongement de leurs orbites, se trouvent, pendant leur course, à des distances diverses de ce centre et partant dans des conditions tout à fait différentes de température ou d'autres manières d'être dépendantes de l'influence solaire, comme sont, par exemple, l'attraction et l'action électrique.

C'est vraisemblablement à cette cause et à nulle autre que doit s'attribuer la conflagration soudaine de quelques comètes, comme aussi l'étrange phénomène observé dans la comète de Biela, ainsi appelée du nom de l'astronome qui la découvrit en 1827. Cette comète, qui se montra plusieurs fois, et la dernière fois, en novembre 1845, ainsi qu'on l'avait prévu, se sépara tout à coup en deux le 13 janvier 1846; après cette explosion, les deux fragments poursuivirent leur route de compagnie comme deux comètes distinctes, chacune avec sa tête, son nucléus et sa queue. Quand ils reparurent en 1852, il y avait entre les deux une distance de 2,000,000 de kilomètres. Ephore, un historien grec cité par Sénèque, nous a laissé le souvenir d'un fait pareil, arrivé en l'an 371 A. C.; les annales chinoises, elles aussi, font mention de trois comètes apparues ensemble en 896 A. C. Dans d'autres cas, observés par nos astronomes, les nucléus étaient composés de deux ou plusieurs centres de condensation distincts et parfois séparés les uns des autres.

Quoique les transformations, subies par ces corps célestes, doivent d'après la raison s'attribuer en grande partie à la puissante action du Soleil, il est cependant difficile de dire en quelle condition physique ils arrivent des profondeurs du ciel dans le monde de notre système. Pour ne parler que de la lumière, bien qu'elle soit en partie réflexe comme celle des planètes, en partie néanmoins elle est propre au nucléus ou à la nébulosité qui l'entoure. De plus, nous le savons par le spectroscope, cette nébulosité est formée de carbone et d'un de

ses composés. Toutes les comètes, soumises jusqu'à ce jour à l'analyse spectrale, nous apparaissent ainsi constituées, par les trois lignes visibles dans leur spectre et dont l'une est rouge, l'autre violette et la troisième verte, mais beaucoup plus vive que les deux autres. Le spectre de la comète de cette année (1881) a été trouvé presque identique à celui de la flamme azurée de l'alcool: on doit donc compter, au nombre de ses composants, outre le carbone, l'hydrogène et l'azote.

Pour ce qui est de la masse des comètes et de leur densité, ou mieux, de leur extrême ténuité, ce qu'en dit directement leur aspect nébuleux est confirmé par le fait qu'elles n'exercent aucune attraction sensible sur les corps de notre système, quelque près d'eux qu'elles passent. La comète de Lexell est venue à diverses reprises tout près de Jupiter et de la Terre; et cependant ni ces deux planètes ni leurs satellites n'en ressentirent aucune perturbation. Selon toute probabilité, la Terre et la Lune traversèrent en 1861 la queue d'une comète parue cette année-là et qui, le 30 juin, n'était éloignée de nous que de 440,000 kilomètres; et néanmoins, l'unique effet qui put être remarqué fut un léger éclat comme celui d'une aurore boréale, observé par Liais à 6 heures du matin. Par conséquent la masse des comètes comparée à celle des planètes est mathématiquement égale à zéro, et sous ce rapport Herschel avait raison d'appeler ces astres des riens lumineux. C'est ce que l'on peut encore conclure de l'immensité de leur volume. La comète de 1811, dont le nucléus probablement solide ne mesurait que 692 kilomètres de diamètre, avait une atmosphère nébuleuse de 1,800,000 kilomètres. Que dire de la ténuité de cette masse qui, avec un pareil volume, était de fait une chose si petite qu'elle ne produisit aucun effet sensible même sur une de nos planètes?

Cependant, incomparablement plus tenue est la matière dont se compose la queue des comètes, si toutefois l'on doit considérer cet appendice comme appartenant à l'astre auquel il est apparemment uni. Et ici, nous distinguons avec les astronomes modernes ce qu'ils appellent la *chevelure* d'une comète de ce que tout le monde désigne sous le nom de sa queue. Quand une comète commence à poindre dans les régions les plus éloignées de l'espace, elle est, comme généralement les corps célestes, de forme sphérique, sans appendices ni éminences. Mais à mesure qu'elle s'approche du Soleil, la matière tenue et incohérente dont elle est formée, ressent de plus en plus l'attraction et l'influence calorifique de cet astre: la comète prend alors une figure ovale et allongée dans la direction du soleil. Puis, de la partie exposée au soleil, s'élèvent comme des vapeurs qui, se détachant du nucléus à la manière d'étincelles, se replient peu à peu derrière les flancs de la comète comme si elles étaient poussées par le vent ou arrêtées dans leur course par un obstacle quelconque. A ces panaches, appartenant sans aucun doute au corps de la comète, on donne le nom de *chevelure*. On peut à peine dire d'elle qu'elle est un prolongement de la comète, car elle s'étend très peu en arrière du nucléus, et souvent elle s'étend plus même en avant qu'en arrière.

Mais à la chevelure, sans pouvoir bien définir la limite précise, se joint cette traînée lumineuse plus ou moins longue, quelquefois démesurée, par laquelle les comètes attirèrent de tout temps les regards et l'attention des peuples stupéfiés et souvent atterrés par la forme étrange de ces météores. A cet appendice on a donné en propre le nom de *queue*.

La plus longue queue cométaire, dont on ait gardé le souvenir, est celle de la célèbre comète de 1843, laquelle avait 320,000,000 de kilomètres, c'est-à-dire le double et plus de la distance de la Terre au Soleil. La comète de 1680 avait une queue de 240,000,000 de kilomètres; celle de 1847, une de 212,000,000; celle de 1811, une de 176,000,000, pour ne rien dire des autres moindres. Il y a eu aussi des comètes avec trois, quatre, cinq ou même six appendices de cette nature. Maintenant, que ces appendices lumineux dépendent, sous beaucoup de rapports, de l'action exercée par le Soleil sur la comète, c'est là une chose évidente, puisqu'ils se forment quand ces astres s'approchent de notre foyer; mais quelle est la vraie nature de cette action,

il n'y a aucun moyen même de le conjecturer, tant ses effets sont contraires entre eux.

Avant tout, la queue s'étend d'ordinaire dans une direction opposée au Soleil, comme si la comète projetait d'elle-même une ombre non pas obscure mais lumineuse: ce qui va contre la persuasion vulgaire d'après laquelle les queues des comètes seraient comme des traînées suivant toujours le corps principal dans sa course. La vérité est que ni la chevelure ni la queue ne suivent la comète, excepté pendant le temps qu'elle se dirige vers le Soleil; au moment où la comète passe par le périhélie, elles s'étendent à son côté et quand elle est passée, elles la précèdent. On pouvait en conclure à une action répulsive du Soleil sur la matière extrêmement dilatée des queues. Mais outre qu'il n'y a jusqu'à présent aucun phénomène pareil connu dans la nature, voilà que des comètes se sont vues, comme celles de 1824, 1850 et 1851, lesquelles avaient, outre la queue régulière, une autre queue opposée au Soleil. De plus, pendant que les queues les plus visibles citées plus haut s'attachaient à des comètes extraordinairement rapprochées du Soleil, on a vu la queue d'une autre, en 1835, diminuer avant l'arrivée de l'astre dans son périhélie.

Quelques astronomes, considérant l'inimaginable vélocité qu'il faudrait attribuer à la matière des queues, dans le cas où elles feraient partie de l'astre, pensent qu'elles ne sont en substance qu'une phosphorescence produite dans l'éther de la comète, grâce à une modification produite sur elle par le voisinage du Soleil. Prenons pour exemple la comète de 1843. Sa vélocité dans le périhélie fut telle qu'elle parcourut 550 kilomètres à la seconde et surpassa toutes les vitesses connues dans l'univers. Très bien! mais, pendant tout ce trajet, elle avait à ses côtés, décrivant une courbe extérieure, l'immense queue de 240 millions de kilomètres, et cette queue, à son extrémité, aurait dû se mouvoir en raison des 800,000 kilomètres à la seconde, c'est-à-dire, avec une vitesse deux fois supérieure à la lumière. Sous ce rapport, l'hypothèse, d'après laquelle la queue des comètes ne serait qu'une illumination de l'éther due à l'influence solaire, paraîtrait très probable. Mais, il faut l'avouer, la raison prochaine de cette illumination et les lois qui la gouvernent, nous sont tout à fait inconnues; et la tâche d'arriver là-dessus à des données certaines sera toujours difficile, eu égard à l'instabilité des phénomènes ci-dessus mentionnés. D'un autre côté, on ne saurait oublier combien la forme variable de cette queue ajoute à l'embarras des astronomes: quand en effet elle occupe une ligne droite, elle se prête à l'hypothèse de l'illumination, mais quand elle se montre courbe comme un panache, elle semble la renverser de fond en comble.

Telles sont à peu près les données des astronomes sur la constitution des comètes et sur leurs lumineux appendices; ces données ont bien leur valeur, si on les compare à l'obscurité absolue dans laquelle les anciens étaient plongés sous ce rapport; mais comme elles paraissent peu de chose, en regard à ce qui nous reste encore à éclaircir!

(A suivre.)

GIULIO.

NOTES SUR L'IRLANDE

(Suite)

VII

L'Angleterre qui avait surtout le désir, en s'annexant l'Irlande, d'en faire un pays protestant, ne négligea rien pour parvenir à ce but, ainsi que nous avons pu le voir par ce qui précède.

Mais elle ne put jamais y parvenir, et elle fut forcée, en définitive, de céder devant les demandes du peuple irlandais qui voulait avoir sa liberté religieuse.

Les malheureux paysans reçurent la nouvelle de leur indépendance religieuse avec le plus grand enthousiasme, non seulement parce qu'elle leur permettait de pratiquer librement la religion catholique, mais aussi parce qu'elle leur enlevait en même temps des

impôts énormes qu'ils étaient obligés de payer pour l'entretien du clergé protestant.

Ce point gagné, les Irlandais continuèrent leurs travaux, pour tâcher d'acquiescer le second point de leur programme : la liberté politique.

Ici les attendaient des obstacles qui n'ont pas encore disparu et qui ne disparaîtront vraisemblablement jamais.

* *

Les Anglais, pour diverses raisons, ne peuvent et ne doivent pas, politiquement parlant, donner l'indépendance aux Irlandais.

La première raison pour eux de s'y opposer, c'est le danger qu'il y aurait pour l'Angleterre de l'établissement d'un royaume dont elle ne serait séparée que par un détroit.

De plus, par la perte de l'Irlande, l'Albion serait privée d'un des plus beaux fleurons de sa couronne.

En perdant sa vassale, elle deviendrait une seconde Autriche, ce qui la rendrait incapable d'accomplir les grands desseins de sa politique ambitieuse.

Elle cesserait en quelque sorte—il faut bien remarquer ce point—d'être une puissance continentale. Or, n'y aurait-il pas d'autre raison plus forte contre l'indépendance de l'Irlande, qu'elle la refuserait toujours.

* *

Aussi toute demande à la Chambre des Communes faite pour obtenir des réformes libérales à l'Irlande sont-elles toujours vues d'un mauvais œil par sa puissante suzeraine.

La presse anglaise, de son côté, ne manque jamais une occasion de présenter sous un mauvais jour les réformes demandées, et de leur rendre le peuple anglais hostile.

Les journaux anglais ne négligent non plus aucune circonstance d'insulter les Irlandais, et de les traiter de paresseux, d'ivrognes, d'assassins, etc. Ils ajoutent de plus que les insulaires ne doivent qu'à eux-mêmes tous les maux dont ils se plaignent.

Leur tactique est de rendre impopulaire toute réforme demandée et de donner un semblant de raison à la politique agressive de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Irlande.

Mais, heureusement, l'Europe, que ne disons-nous le monde entier, sait à quoi s'en tenir à propos de la question irlandaise et sait de quelle côté pèse la balance de la justice.

La France, par exemple, qui s'est donné pour mission de défendre tous les peuples opprimés, a toujours accordé ses sympathies à l'Irlande. Si elle n'essaye plus de lui reconquérir son indépendance, par la force des armes, ainsi qu'elle a tenté de le faire autrefois, c'est du moins avec le plus grand empressement qu'elle reçoit chez elle les patriotes irlandais et qu'elle leur accorde tout son appui.

Aussi lorsque la ligue agraire fut fondée, en 1830, son fondateur, M. Parnell, inaugura la série de voyages qu'il devait faire dans l'intérêt de cette société, par une excursion à Paris, sachant qu'il y trouverait aide et protection.

Dans la grande capitale, il eut une entrevue avec divers représentants de la presse parisienne. En conversant avec les journalistes français, M. Parnell fit plusieurs déclarations que nous tenons à consigner ici vu qu'elles expliquent le programme que les patriotes irlandais—les *home rulers*—ont adopté. Le député de Cork commence, en parlant de la famine de 1846, de la misère qui existe maintenant et de la conduite tenue par la ligue agraire, et termine en énumérant les réformes qu'il serait nécessaire de faire pour améliorer la condition sociale du pays. Voici :

« Remontons, a-t-il dit, jusqu'en 1846. En cette année, la famine sévit en Irlande, et beaucoup de fermiers ne purent payer leur fermage, ou seulement partie de leur fermage. Les propriétaires les expulsèrent. De 1846 à 1849, les évictions de fermiers insolubles dépassèrent le chiffre de un million. Cinq cent mille de ces misérables émigrèrent en Amérique. Les cinq cent mille autres moururent de faim sur les grandes routes.

« Aujourd'hui, la situation est la même. En 1879 et 1880, les récoltes ont été mauvaises. Cette alternative se présentant de nouveau à l'Irlande : Emigrer ou mourir de faim. Alors nous sommes intervenus. En 1846, les paysans avaient commencé par payer leurs fermages, puis ils étaient morts. Cette fois, nous leur avons dit : « Ne payez pas, mais vivez. Donnez à manger à vos familles. » Voilà expliquées nos revendications agraires.

« Si encore le taux des fermages avait été réglé sur une échelle raisonnable, on eût pu s'accommoder pour vivre misérablement, mais pour vivre. Mais on a tablé uniquement sur les années de bonnes récoltes. Dans ces années, il reste aux fermiers un peu plus d'un tiers de leur récolte. Cela leur suffit pour se nourrir. Dans les années moyennes, le propriétaire payé, il leur reste moins d'un tiers : trop peu pour manger. Dans les années mauvaises, le bail absorbe la totalité du re-

venu de la terre, moins un cinquième. Alors, c'est la famine.

« Si nous n'avions pas fait la ligue agraire, aujourd'hui l'Irlande serait un grand cimetière. Mes malheureux concitoyens auraient donné aux landlords toute leur récolte, et l'île serait perdue.

« Pour remédier à cette situation nous demandons trois choses : 1o que les fermages soient évalués aujourd'hui à un certain taux non susceptible d'élévation ; 2o que le gouvernement fasse aux paysans des prêts hypothécaires à 3 % ; 3o que les landlords consentent au rachat des terres à leur valeur actuelle. Le paiement en serait effectué avec l'argent prêté par l'Etat. Et cet argent lui-même, les emprunteurs le rembourseraient en vingt ou trente ans.»

Ainsi que le dit M. Parnell, la ligue agraire avait sa raison d'être et les réformes qu'elle cherche à obtenir méritent d'être prises en considération.

D'abord on demande qu'il ne soit plus permis aux landlords d'augmenter à chaque terme le taux des fermages ; ensuite on voudrait que le gouvernement fit des prêts aux tenanciers à trois par cent, garantis par des hypothèques, et enfin que les landlords vendent des terres à leurs tenanciers. Pour acheter ces terres, les paysans emprunteraient de l'argent du gouvernement qu'ils s'engageraient de payer en vingt ou trente années.

Rien de plus raisonnable que ces demandes. Tout gouvernement se serait empressé de les accepter. Mais celui de la Grande-Bretagne refusa.

Le ministère Gladstone, d'ailleurs, aurait-il voulu se rendre aux désirs des tenanciers irlandais, qu'il n'aurait pu le faire, vu qu'il se serait heurté à un obstacle insurmontable : le *landlordisme*. En effet, la noblesse anglaise s'opposera toujours à vendre les terres qu'elle possède en Irlande, et jamais elle ne consentira à rendre les tenanciers propriétaires. C'est une question vitale pour elle, car il ne faut pas se le dissimuler la noblesse anglaise tire presque tous ses revenus de l'Irlande, qu'elle possède presque entièrement, ainsi que nous l'avons dit précédemment. Or, les nobles anglais ne consentiront jamais à se faire pauvres pour rendre les Irlandais heureux ; et comme dans tous les ministères qui se succèdent, qu'ils soient whigs ou torys, ils sont largement représentés, il n'y a pas crainte que leur féodalité subisse quelques brèches.

* *

La presse anglaise, suivant en cela sa vieille coutume, entreprit une lutte terrible contre la ligue agraire, la représentant comme composée de personnes déloyales à la reine et tout à fait indignes de considération. Elle porte maintenant les mêmes accusations contre la ligue nationale, qui a succédé à celle dont nous parlons ici.

Cependant il se trouva quelques journalistes anglais qui prirent la défense de la ligue et s'efforcèrent de lui gagner l'estime public. Entre autres, M. Labouchère, qui compte parmi les meilleurs défenseurs que l'Irlande ait en Angleterre, écrivait dans le *Truth*, à cette occasion, un article remarquable dont nous détachons ce qui suit :

« Rien ne me surprend plus que de voir de quelle manière les Irlandais sont traités en Angleterre. On n'entend qu'un cri : Ecrasez-les ! foulez-les aux pieds. Leur crime consiste à employer tous leurs efforts à obtenir pour l'Irlande le droit de contrôler les affaires locales. J'aimerais à savoir combien de temps nous laisserions conduire nos affaires locales par les Irlandais.

« Ils violent les lois, dit-on. Peut-être ; mais les Polonais aussi violaient les lois de la Russie et étaient envoyés en Sibérie, et cependant la sympathie que nous leur manifestons nous est comptée comme une vertu.

« Mais voyez donc les outrages qu'ils commettent, nous réplique-t-on. Personne ne déplore plus que moi ces attentats, mais je ne sache pas qu'ils aient été commis par les ligueurs. Ces organisateurs sont habiles et ils savent que rien ne serait plus funeste à leur cause, aussi leur système est celui de la résistance passive.»

Ainsi que le dit M. Labouchère, le parti irlandais ne travaille que pour donner à l'Irlande la liberté de conduire ses affaires locales. Pour parvenir à ce but, il emploie tous les moyens que la constitution du pays lui fournit et il ne se sert pas de ceux qu'elle et la justice défendent.

« Donc, il n'est pas solidaire des crimes qui sont commis par quelques prétendus amis de l'Irlande et qui réellement ne le sont pas, car, par les actes criminels dont ils se rendent coupables, ils ne pourraient que rendre impopulaire la cause dont ils se disent les défenseurs, si elle pouvait être compromise par quelques exaltés, comme il s'en rencontre partout, dans des occasions semblables.

Ceux auxquels nous voulons faire allusion, ce sont les féniens. Cette société, de même que toutes celles qui ont existé sous diverses dénominations, mais dont les moyens d'actions étaient les mêmes, ont fait plus de mal que de bien.

Aussi la grande majorité du peuple irlandais, reconnaissant tout le tort fait à leur cause par ces diverses associations occultes, a toujours refusé d'en faire partie et préfère suivre les conseils prudents de ses chefs, qui à l'exemple de M. Parnell, prêchent la modération et l'obéissance aux lois, et il ne manque jamais une occasion de se défendre de toute liaison avec le parti extrémiste.

Dans la même entrevue de laquelle nous avons parlé ci-dessus, M. Parnell a repoussé toute filiation de la ligue agraire avec les féniens et il a ajouté en terminant :

« Les féniens nous sont, à nous, ce que les opportunistes sont aux intransigeants chez vous. Ils rêvent une république indépendante en Irlande, qui ne peut être établie que par une révolution brutale.

« Notre but, à nous, est plus immédiat. Nous voulons d'abord faire la réforme économique. Ensuite nous réclamerons le rétablissement du parlement irlandais.

« Mais nous ne prétendons pas faire une séparation et constituer un Etat libre. Ces projets sont trop audacieux pour être réalisables.»

* *

Rien de plus juste que les demandes du parti irlandais. Le gouvernement, ce nous semble, pourrait les accorder, sans nuire à son autorité. Cependant, il a toujours refusé d'y accéder jusqu'aujourd'hui et il est peu probable qu'il les accorde dans l'avenir.

C'est en vain que les *home rulers*, les parnellistes, les ligueurs ont combattu depuis plusieurs années pour l'obtention des réformes nécessaires à l'Irlande. L'Angleterre a toujours fait la sourde oreille.

Cette conduite de la Grande-Bretagne ne doit pas, cependant, jeter le découragement parmi les défenseurs de la verte Erin. Ils doivent, au contraire, puiser dans chaque refus, une nouvelle ardeur pour combattre avec plus de force.

Qu'ils continuent de combattre pour le rétablissement du parlement irlandais, pour la juste répartition du sol, pour l'amélioration de la condition sociale et économique de l'île.

Le jour viendra, quelque éloigné qu'il paraisse maintenant, où l'Angleterre se verra forcée d'accorder les réformes demandées et d'accéder aux vœux de la nationalité irlandaise.

M. Gladstone doit, pour nous servir des expressions de lord Disraeli, « effectuer par sa politique tous les changements qu'effectuerait par la force une révolution.»

Que le chancelier de l'échiquier veuille apprendre, ainsi que le disait un journal canadien, qu'en « blesant les Irlandais dans leurs croyances religieuses, dans leur dignité d'hommes, dans l'amour du sol natal, l'Angleterre a semé le vent ; elle peut gourmander scientifiquement la tempête. Nous lui souhaitons d'apprendre et de retenir de l'expérience qu'elle a provoquée cette vérité : c'est qu'il y a quelque chose au-dessus de la science, la justice, quelque chose de supérieur à la force, le droit. La science est relative ; la force ne vaut qu'autant qu'elle est l'instrument de la justice et la sanction du droit.»

* *

Irlandais, le moment est venu pour vous d'être unis plus que jamais.

Toutes les dissensions, les chicanes intestines, les divisions, doivent disparaître. Car, ainsi que vous l'avez appris par l'expérience, vous devez beaucoup d'insuccès dans vos tentatives à votre manque d'entente.

Vous devez donc vous unir et former un tout compacte, et combattre avec ensemble, si vous voulez réussir dans vos nobles efforts.

A la vue de tous les autres peuples européens qui, après des luttes séculaires ont conquis leur indépendance, vous ne devez pas demeurer inactifs.

Aussi, à l'exemple de ces peuples, vous avez livré déjà plusieurs combats à votre puissante suzeraine, et si le succès n'a pas couronné vos efforts, vous ne devez pas vous décourager, mais au contraire puiser une nouvelle ardeur dans chaque nouvelle défaite.

Nous ne vous conseillons pas, cependant, d'employer la force. Rien n'est plus loin de notre pensée.

De même que vous avez gagné votre indépendance religieuse en suivant la voie pacifique que vous offre la constitution anglaise, de même vous devez prendre la même route pour améliorer votre condition économique et sociale.

L'Angleterre, malgré l'enseignement de l'histoire, peut refuser maintenant encore d'accorder les réformes que vous demandez pour votre pays, mais elle se verra obligée dans un temps plus ou moins éloigné, de reconnaître la justice de vos griefs et dans l'obligation de chercher à les faire disparaître.

Irlandais, vous devez donc avoir foi dans l'avenir. Vous ne serez pas éternellement les esclaves de l'Angleterre. Des jours plus heureux viendront pour vous !

Grâce au dévouement des Parnell, des Dillon, des O'Brien, des Shaw, des Davitt, nous espérons de voir



LE MONUMENT DE LA DEFENSE DE PARIS. — PAR M. BARRIAS

dans un temps plus ou moins rapproché, l'Irlande, sinon libre, du moins en possession d'une certaine liberté qui lui permettra de faire les réformes nécessaires pour changer sa situation économique et améliorer la vie de son peuple, et c'est fermement convaincu que nous vous répétons, Irlandais, ce que Victor Hugo disait aux opprimés français :

O proscrits ! L'avenir est aux peuples ! Paix, gloire,
Liberté, reviendront sur des chars de victoire
Aux foudroyants essieux ;
Ce crime qui triomphe est fumée et mensonge . . .

G.-A. DUMONT.

FIN.

« LE VOYAGE DE M. PERRICHON »

Nous donnons à nos lecteurs un court résumé de la jolie comédie de M. Labiche, qui a été jouée sur notre scène, il y a quinze jours, par l'élite des amateurs de Montréal. Nous sommes peut-être un peu en retard. Il nous a été impossible de publier ce petit article dans notre numéro de jeudi dernier.

Marié à une honnête bourgeoise qui l'a rendu père d'une charmante fille, et récemment retiré du commerce de la carrosserie avec une quarantaine de mille livres de rentes, M. Perrichon s'avise un beau matin de proposer à sa femme et à sa fille un voyage en Suisse, pays qu'il appelle la pittoresque Helvétie, car, pour avoir été carrossier, il n'en a pas moins, à un très haut degré, le sentiment poétique.

La proposition est acceptée ; on boucle les malles, on monte en voiture et on arrive à la gare du chemin de fer de Lyon.

* * *

Ici se place une scène d'excellente comédie.

Il faut voir Perrichon son sac de voyage dans une main, ses cannes et parapluies dans l'autre, une sacoche en sautoir et courant, se démenant, interrogeant, rebondissant du bureau des places au guichet des bagages, haletant, soufflant, ahuri.

C'est que ce n'est point une petite affaire, quand on n'en a pas l'habitude, qu'un départ pour « de lointains pays. »

* * *

Néanmoins, le brave carrossier arrive à remplir toutes les petites formalités nécessaires, et en attendant l'heure du départ, il remet à sa fille un album sur lequel elle devra inscrire d'un côté les dépenses de route, de l'autre les impressions de route de la famille.

Pour commencer, il lui dicte ces nobles paroles : « Adieu, France, reine des nations ! »—Mais il n'a pas le temps d'en dire plus, la cloche sonne, le sifflet retentit, il faut partir.

* * *

A leur suite se glissent deux jeunes gens, Armand et Daniel, que les beaux yeux de Mlle Perrichon ont séduits et qui se sont entendus pour entrer dans le wagon que choisirait la famille.

Tous deux sont également épris de la jeune fille ; mais ils se sont engagés mutuellement à se céder la place dès qu'il serait avéré que l'un est préféré à l'autre.

Nous retrouvons donc les cinq voyageurs en Suisse, et là les auteurs nous font assister à des péripéties très variées et du meilleur comique.

* * *

En outre, à partir de ce moment, l'idée sur laquelle repose la pièce se dégage, fine et spirituelle, autant que juste et sagace. Elle est d'ailleurs empruntée à la sagesse des nations, qui dit « qu'à obliger un vilain, on ne recueille que chagrin. »

En effet, Armand a eu le malheur de rendre un service signalé à Perrichon ; il lui a sauvé la vie au moment où il allait être lancé dans un précipice par un cheval qu'il avait eu l'imprudence de monter, et Perrichon, honteux de son impéritie, ne peut pardonner à son sauveur.

Armand, qui a été le témoin et le réparateur de la maladresse, devient sa bête noire, son cauchemar, tandis que Daniel est son Benjamin, celui qu'il serait heureux d'avoir pour gendre.

Or, la raison de cette préférence est fort simple : Daniel s'est arrangé de manière à se faire sauver la vie par Perrichon ; il est donc son obligé, et s'il a usé de ce stratagème, c'est qu'il sait fort bien que les petits esprits supportent difficilement le fardeau de la reconnaissance, tandis qu'ils sont fiers de pouvoir à tout instant rappeler un service qu'ils ont eu l'occasion de rendre, pourvu toutefois que cela ne leur ai rien coûté.

* * *

Les affaires d'Armand vont fort mal, et il serait obligé de se retirer devant Daniel si une heureuse circonstance ne venait enfin ouvrir les yeux au bonhomme Perrichon, en lui apprenant qu'il a été le jouet d'une ruse de la part de Daniel.

Entre l'humiliation d'avoir été sauvé et celle d'avoir été berné, le carrossier choisit la moindre, et il accepte Armand pour gendre.

* * *

Inutile de dire que nous avons dû passer sous silence une foule de détails très intéressants et habilement liés à l'action.

Contentons-nous de constater le succès de fou rire qu'a mérité et obtenu cette comédie, dans laquelle l'humour et la verve ne tarissent pas et sont joints aux plus fines observations. X***

NOS GRAVURES

Inauguration du monument de la défense de Paris

Le monument de la défense de Paris, dû au ciseau de M. Barrias, et placé au rond-point de Courbevoie, sur le piédestal sur lequel, avant la guerre, s'élevait la statue de Napoléon I^{er}, a été inauguré il y a quelque temps.

La cérémonie a été favorisée par un temps magnifique.

De grands mâts ornés de drapeaux et d'oriflammes avaient été posés de distance en distance sur l'avenue de Saint-Germain, à partir du pont de Courbevoie jusque sur la place.

Quant à la rotonde qui entoure le socle de la statue, elle avait été décorée avec un soin particulier par M. Alphand, qui y avait fait entasser des fleurs et des plantes grasses sorties des serres de la Ville de Paris.

De ce centre de verdure émergeait le groupe commémoratif dont voici la description :

La Ville de Paris, revêtue d'une capote pareille à celles des gardes nationaux, tient d'une main le drapeau français, et de l'autre protège un soldat blessé.

Derrière ce motif principal se trouvent un canon et des fascines sous lesquelles se tient blottie une petite fille, dont l'attitude rappelle les angoisses et les souffrances que la population parisienne a endurées pendant le siège.

Le piédestal du groupe est en granit ; il mesure environ 16 pieds de hauteur et est entouré d'une grille en fer à hauteur d'appui qui a été conservée telle qu'elle était autrefois.

A quatre heures précises, un coup de canon, tiré par une pièce d'artillerie placée sur le rond-point, annonçait le commencement de la cérémonie ; une salve de vingt-et-un coups de canon, tirée du Mont-Valérien, y répondait. A quatre heures douze minutes tombait le voile couvrant le groupe, tandis que la musique de la garde républicaine entonnait la *Marseillaise*.

Aussitôt après, M. Forest, président du conseil général, prononçait un discours dont voici le résumé :

« Il y a, dans la vie des peuples, des faits dont le souvenir doit toujours rester vivant. Celui du siège de Paris est du nombre. »

« Aussi, pour symboliser ce souvenir, le conseil général de la Seine a-t-il fait appel à tous les sculpteurs français ; beaucoup d'entre eux ont répondu, et dans un concours où un grand nombre d'œuvres de mérite étaient réunies, la statue due au ciseau de M. Barrias était choisi par le jury. »

« Nous sommes heureux de rendre ici hommage au talent de cet artiste. »

« Est-il besoin maintenant, en présence de tous ces Parisiens, de rappeler pourquoi cet emplacement a été choisi ? On le sait, ce fut par ici que passèrent, dans la nuit du 18 au 19 janvier 1871, les bataillons de ces braves soldats qui, encore une fois, allaient essayer de forcer la ligne des assiégés au combat de Buzenval. »

« On comprend donc pour quelle raison le conseil général de la Seine a voulu que ce monument fut élevé là, et puis un autre motif l'a encore guidé dans son choix : il a tenu à rendre hommage aux communes suburbaines dont, pendant cette guerre fatale, les courageux habitants vinrent combattre côte à côte avec les citoyens de Paris. »

« A la vue de ce bronze qui résume les dévouements, les espérances et les souvenirs d'événements dont nous n'avons plus à craindre le retour, on ne peut s'empêcher d'être ému. »

« Pour la France, les seules conquêtes de l'avenir doivent être celles que lui feront faire la paix et le travail... »

« Le 19 juillet, l'empire jetait imprudemment la France dans la guerre ; notre armée fit preuve de bravoure, mais elle ne pouvait combattre un contre trois. »

« L'Empire avait perdu le drapeau, le gouvernement de la Défense nationale l'a relevé. La grande cité a sauvé son honneur, les batailles des environs de Paris sont là pour en témoigner. »

« Aussi, ce sentiment montrera-t-il à nos enfants que leurs pères ont fait leur devoir ; Paris n'a été vaincu que par la famine. Salut à nos morts glorieux ! »

« Après un effort sublime, grâce à son héroïsme et à

son génie, la France a repris son rang au milieu des autres nations. »

« Vive la France ! »

Après ce discours, les troupes (on comptait près de 30,000 hommes) défilèrent devant le monument.

Plaisir partagé

Das ist schön (c'est beau). Et le gros rire allemand passe entre leurs lèvres ouvertes. Un allemand et une allemande qui rient à l'unisson, c'est déjà drôle ; mais qu'ils rient ainsi de bon cœur sans le bock de bière, c'est surprenant. Rira bien qui rira le dernier ! Ami lecteur, si vous les regardez longtemps, ce sera vous.

Viaduc de Garabit (Cantal, France)

Le viaduc de Garabit est situé sur le chemin de fer de Marvéjols à Neussargues, en cours de construction pour la compagnie du chemin de fer du Midi. Après s'être élevé sur les plateaux qui s'étendent entre l'Aubrac et la Margeride, le tracé rencontre, avant d'arriver à Saint-Flour, une gorge profonde et étroite, au fond de laquelle coule la rivière de la Trueyre. M. Boyer, ingénieur des ponts et chaussées, a franchi directement cet obstacle à une très grande hauteur, au moyen de l'ouvrage hardi et de dimensions tout à fait exceptionnelles dont nous donnons ici une vue d'ensemble.

Un tablier métallique de 1,345 pieds de longueur et d'un poids de 2,700,000 livres, repose à chacune de ses extrémités sur un petit viaduc en maçonnerie qui y donne accès. Les points d'appui intermédiaires sont constitués par cinq piles en fer et par un grand arc métallique sur lequel sont montées deux palées. Cet arc, qui sert à traverser la partie la plus profonde de la vallée, a 495 pieds d'ouverture et 156 pieds de flèche ; il pèse 2,400,000 livres. La longueur totale de l'ouvrage est de 1,692 pieds, et il entre dans sa construction plus de 6,000,000 de livres de fer. Les rails sont placés à 370 pieds au-dessus de la rivière.

Pour mieux donner une idée de l'importance de cette élévation, nous avons fait figurer, comme terme de comparaison, les tours de Notre-Dame de Paris, surmontées de la colonne Vendôme. Les deux monuments superposés passeraient aisément sous le viaduc de Garabit.

C'est du reste en son genre l'ouvrage le plus important et le plus remarquable qui ait été produit de nos jours. Le pont Douro, en Portugal, a 15 pieds de moins d'ouverture, et sa hauteur n'est que de 186 pieds.

Le viaduc de Kinzua, en construction aux États-Unis, a seulement 276 pieds de hauteur. Les journaux américains le citaient cependant comme le plus élevé du monde.

Les ingénieurs de l'Etat, ayant reconnu la nécessité d'adopter le grand arc du système employé pour la première fois par M. Eiffel, à son pont de Douro, ils jugèrent tout naturel de s'adresser à ce célèbre constructeur pour l'exécution de l'ouvrage projeté, exécution qui eut lieu sur un marché de gré à gré et sur un devis total de 3,000,000 de francs (\$775,000).

Les travaux ont été conduits avec une activité remarquable. La pose de la partie métallique était à peine commencée au 1^{er} septembre 1882, et, au 30 avril 1883, toutes les piles étaient en place, le tablier, côté Marvéjols, était lancé, et celui côté Neussargues était à peu près terminé.

Les piles ont été élevées au moyen de simples chèvres que l'on remontait au fur et à mesure de la construction. Parfois on était obligé d'aller fixer les haubans dans le lit de la Trueyre, et la longueur de ces cordages atteignait souvent plusieurs centaines de pieds.

Le tablier est constitué par une poutre droite, à treillis simple, de 15 pieds de hauteur. La voie est placée à 5 pieds au-dessus des semelles supérieures, de sorte qu'en cas de déraillement les véhicules soient arrêtés par les montants. De chaque côté de la gorge, la partie correspondante du tablier a été construite sur une plateforme préparée à cet effet. Les semelles inférieures reposent sur des galets en fer que l'on actionne au moyen de roues à rochets et de grands leviers en bois réunis deux à deux, au-dessus du tablier, par des madriers transversaux. Des ouvriers s'appliquent à ces madriers et, lorsqu'ils sont prêts à agir, un surveillant dans chaque groupe élève un drapeau. Au coup de trompe du directeur de la manœuvre, tous les leviers s'abattent ensemble, en faisant progresser chaque fois le pont de 3 à 4 pouces. On arrive à parcourir ainsi jusqu'à 25 et 30 pieds par heure. Et c'est vraiment un spectacle imposant que cette poutre de fer, d'une longueur de 855 pieds, et d'un poids de 1,700,000 livres, se déplaçant doucement, à 300 pieds de hauteur, sous le seul effort d'une cinquantaine d'hommes attelés à de simples leviers.

Types et particularités d'Amsterdam

NOTICES EXPLICATIVES

1. Le gendarme de Roosendaal—station frontière—

posé fort obligeamment, le cigare d'une main, l'autre sur la couture du pantalon—fixe ! C'était drôle !

2. Vrouw Captein, marchande de fraises—un bon type—a posé sur le Damrak (quai du port). Pour m'obtenir cette petite séance, mes compagnons lui ont acheté des paniers de fraises, qu'ils ont dû distribuer en grande partie aux centaines de gamins et de jeunes filles attirés par la petite scène. (Au point que la police a dû intervenir, spontanément d'ailleurs, pour nous délivrer.)

3. Les *Aansprekers*, sorte de croque-morts habillés de noir, la culotte courte, etc. (voir le dessin) ; à leur tricorne (tantôt format gendarme, tantôt format petit abbe) est attaché un long voile de crêpe tombant jusqu'aux talons.—Ces croque-morts vont faire part du décès à domicile.

4. Les bobonnes, en général très fraîches et coquettes, dans leur robe de cotonnade blanche à pois ou à fleurs, les bras nus, un DÉLICIEUX petit bonnet en bouillonnés de mousseline, posé sur le sommet de la tête. Volontiers rieuses, ces petites bobonnes !

5. On rencontre à chaque pas, à l'exposition et ailleurs, de ces groupes convaincus et amusants, l'homme au milieu, une payse à chaque bras.

6. Ces bonnets hollandais seraient très agréables à l'œil, si les bonnes femmes ne les surmontaient, pour s'*embellir* (!), d'un horrible chapeau à brides à la dernière mode d'il y a vingt ans. C'est hideux !

7. Les *laitiers* n'ont pas tous cet aspect *coscu*. Un grand nombre portent le lait chez leurs clients au moyen de deux seaux suspendus comme les paniers de fraises de Vrouw Captein... Mais ce type-ci m'a paru bien caractéristique. Son gamin l'accompagne, muni de deux petites mesures au moyen desquelles on fait passer le lait des tonnelets peints en blanc (posés sur la petite voiture) dans le pot de la cuisinière.

8. Ces ramasseurs de détritus de cuisine *fonctionnent* le matin. Elles vendent ou utilisent leur récolte en guise d'engrais pour l'agriculture.

MARWOOD

Nos lecteurs connaissent déjà la mort de Marwood, le bourreau anglais.

Marwood était bourreau par vocation ; lorsqu'en 1871, il succéda à Calcraft, qui demandait sa retraite, il n'avait jamais vu d'exécution. Il l'emporta sur les trois concurrents qui se présentèrent à Lincoln, où il opéra pour la première fois. La manière adroite dont il s'acquitta de son terrible ministère lui fit obtenir la clientèle de la cité de Londres et, peu à peu, tous les comtés d'Angleterre s'adressèrent à lui. Il n'eut qu'un concurrent sérieux, un ministre protestant qui offrait de pendre sans rémunération et uniquement dans un but humanitaire.

Marwood habitait à Horncastle, dans le Lincolnshire ; sa maison, adossée à l'église, n'était, à proprement parler, qu'une masure à un étage et dont le rez-de-chaussée servait de boutique.

Plutôt savetier que cordonnier, Marwood travaillait aussi pour l'exportation, et si d'un côté de son échoppe on pouvait choisir un assortiment de chaussures à bon marché, de l'autre côté on remarquait, suspendue au plafond, une série de cordes de grosseurs variées. Marwood n'atteignit pas du premier coup la supériorité qu'il se vantait de posséder dans son art ; la corde dont il s'est servi pour Lefroy, pour le docteur Lamson n'a aucun rapport avec celle en usage à l'époque de Calcraft ; elle est brevetée, fabriquée sur les indications de Marwood dans les ateliers du gouvernement, ce qui ne l'a pas empêchée cependant de se rompre dans une des dernières exécutions.

* * *

Pour Marwood, son prédécesseur Calcraft n'était qu'un âne bête ; il étouffait ses condamnés et ne les pendait pas.

Calcraft n'avait aucun égard pour le poids, la taille ou l'âge du prisonnier, la corde était toujours de longueur uniforme, et il en résultait que parfois la mort n'arrivait pas assez vite, le bourreau était obligé d'accélérer la fin du supplice, soit en pesant sur les épaules de la victime, soit en la tirant par les pieds.

Marwood a inventé la corde proportionnelle ; selon que le condamné était plus ou moins lourd, plus ou moins grand, jeune ou vieux, il lui fournissait une corde de dimension différente, ce qui était pour lui une dépense, la même corde ne pouvant pas souvent servir pour deux exécutions.

Jamais le bourreau anglais n'a voulu d'aide.

Les condamnés n'étant pas en Angleterre revêtus de la camisole de force, et quelques-uns ayant manifesté parfois l'intention de ne pas marcher volontairement au supplice, on proposa souvent à Marwood de lui donner l'assistance des gardiens de la prison. Il refusa toujours : " Quand je frappe sur l'épaule d'un condamné, il est à moi, disait Marwood, et il m'obéit sans résistance, parce que je lui murmure à l'oreille que je ne lui ferai pas de mal." Et cela était rigoureusement vrai.

Au début de sa carrière, Marwood travaillait incognito, sa femme et ses voisins ignoraient le motif de ses absences ; ce ne fut que quand il devint en quelque sorte bourreau privilégié qu'il avoua une fonction dont il était fier. Il avait soixante-quatre ans, et il était d'un caractère enjoué, familier ; malheureusement le gin et le whiskey avaient pour lui des attraits irrésistibles, il s'enivrait volontiers et l'on prétend que ce vice a hâté sa fin.

Comme le calife de Bagdad, il aimait à se mêler à la foule, mais ne voulait pas être reconnu ; malgré des offres avantageuses, il n'a jamais consenti à être photographié.

En général, quand il se rendait dans une ville qui réclamait ses services, il prenait toujours un train autre que celui par lequel on l'attendait ; ce n'était pas pour éviter les ovations, dont, au contraire, il était assez friand.

Il avait 250 francs par supplicé et, en outre, il était logé et nourri dans la prison la veille de l'exécution.

La moyenne des exécutions en Angleterre étant de trente chaque année, on peut évaluer entre 7 et 8,000 francs le revenu qu'il tirait de cette branche d'industrie et, avec ce que son commerce lui rapportait, il a pu acheter trois ou quatre propriétés.

Il laisse donc à sa veuve et à sa fille, car il n'a pas d'héritier mâle, une honnête aisance.

* * *

Marwood était un convaincu, et n'avait aucune honte de son métier ; doué d'une âme très sensible, il adorait les animaux ; son chien favori étant malade, il devint nécessaire de le tuer, et on engagea son maître à le pendre pour abrégé ses souffrances : il ne put pas s'y décider.

Ce n'est pas le moment de contester les affirmations du défunt qui, on le sait, prétendait que ses clients ne souffraient pas et que la corde était le plus expéditif de tous les supplices ; une chose est certaine cependant, c'est que dans ces dernières années des accidents se sont produits qui démontrent que, même dans les mains de Marwood, la corde n'est pas un instrument irréprochable.

Malgré les soins que prenait le bourreau de *parer* les cadavres avant de les exposer à la vue de ceux chargés de les examiner, reporters ou membres du jury d'enquête, les bras, les mains, les jambes complètement retournés, les visages bouffis et convulsés des suppliciés ont enduré une torture épouvantable, et l'on peut juger de la durée de cette torture par les soubresauts de la corde au bout de laquelle le condamné se débat ; les soubresauts persistent souvent pendant quarante ou cinquante secondes ; les commentaires sont inutiles.

A trente exécutions par an, cela fait trois cent soixante criminels qui ont passé par les mains de Marwood, pendant son exercice. Quel accueil, dans l'autre monde, vont faire ces malfaiteurs à leur bourreau !...

X.

CHOSSES ET AUTRES

Les Chambres françaises se réuniront à Paris le 23 courant.

La nouvelle loi électorale anglaise défend de payer les cabaleurs.

Une compagnie considérable d'imprimerie, à Paris, vient de mettre à la porte tous ses ouvriers allemands.

M. G. McDonald a signé le contrat pour la construction du bureau de poste de Winnipeg.

Soixante-douze étudiants suivent les cours de la Faculté de droit, à l'Université-Laval de Montréal.

Les travaux de la nouvelle gare des Casernes sont poussés avec beaucoup de vigueur par M. Beemer.

Le parlement, dit une dépêche d'Ottawa, sera convoqué dans la deuxième semaine de janvier.

Le gouvernement anglais a accordé à la veuve de Cary, le dénonciateur, une pension de \$25 par semaine.

Un bref pour une nouvelle élection dans le comté de Lévis a été émis. La présentation des candidats aura lieu le 25 courant, et la votation une semaine plus tard.

Mgr Lafleche et le Dr E. Desjardins, de Montréal, ont passé quelques jours à Paris. Ils doivent s'embarquer aujourd'hui pour le Canada.

La corvette *Canada* a quitté Montréal samedi matin pour Québec et Halifax, d'où elle se rendra aux Bermudes.

La fondation d'une université catholique à Oxford est à peu près assurée. Le marquis de Bute est prêt à se charger des frais de l'entreprise.

Les Irlandais de l'Illinois et du Wisconsin ont souscrit \$2,500 pour la défense d'O'Donnell, le meurtrier de Carey.

La reine de Madagascar a mandé tous les chefs dans la capitale afin de prendre une décision pour en venir à un arrangement avec la France.

Le roi Alphonse, par l'entremise de l'ambassadeur espagnol en France, a versé 10,000 francs pour les pauvres de Paris.

Les directeurs de la banque Nationale ont décidé de ne pas payer de dividende pour le semestre qui vient de s'écouler.

Des dépêches reçues de Constantinople confirment la nouvelle d'une alliance probable entre l'Angleterre et la Turquie.

Le maire de Québec a invité le gouverneur-général et la princesse Louise à un bal qui leur sera offert le 18 courant.

Son Altesse Royale la princesse Louise a été témoin de la procession du Rosaire qui a eu lieu dimanche dernier à Ottawa.

On dit que le gouvernement fédéral s'efforce de diminuer autant que possible le travail du dimanche dans le service des postes.

Il est rumeur que M. Champagne, ex-député du comté des Deux-Montagnes, va succéder à l'hon. M. Lacoste au Conseil législatif.

M. Fortin, ex-député de Montmagny, doit être fait assistant-secrétaire provincial en remplacement de M. P.-J.-J. Jolicœur.

Le gouvernement d'Ottawa a l'intention de faire éclairer, au moyen de la lumière électrique, une partie des bâtisses du parlement pendant la session prochaine.

Le marquis de Landsdowne, futur gouverneur-général du Canada, a été reçu ces jours derniers en audience particulière par la reine Victoria.

Le procès en contestation de l'élection de M. F.-X. Archambault, député de Vaudreuil, est fixé au 5 novembre. Le pétitionnaire demande la déqualification.

Les employés du service civil s'occupent activement de l'appel qui doit être interjeté au Conseil Privé au sujet des cotisations qu'on veut prélever sur leurs salaires.

M. Béique, entrepreneur de Montréal, est sur le point d'obtenir le contrat de construction de l'aqueduc de Belleville. Les travaux coûteront environ \$700,000.

L'ouverture du collège Victoria a eu lieu il y a quelques jours, dans la salle de l'avenue des Erables ; environ cent cinquante personnes y assistaient. L'adresse a été lue par le Dr D'Orsonnens.

La reine Victoria est toujours à Balmoral ; sa santé s'est beaucoup améliorée ; elle fait chaque jour de longues promenades à pied et peut désormais se passer des services de ses médecins.

On annonce la mort subite de M. Jean Crépault, ancien inspecteur d'écoles. M. Crépault était âgé de 67 ans, et était natif de l'île d'Orléans, mais résidait depuis plusieurs années à St-Michel de Bellechasse.

On mande de Londres que jusqu'à présent il s'est présenté, au ministère de l'intérieur, 1,200 candidats pour les fonctions d'exécuteur des hautes œuvres de la Grande-Bretagne, vacante depuis la mort de Marwood.

Le roi Alphonse d'Espagne n'est pas précisément sur un lit de roses, dit la *Minerve*, par le temps qui court. Quelle affaire avait aussi ce Bourbon de faux aloi d'aller quémander en Allemagne une décoration prussienne ?

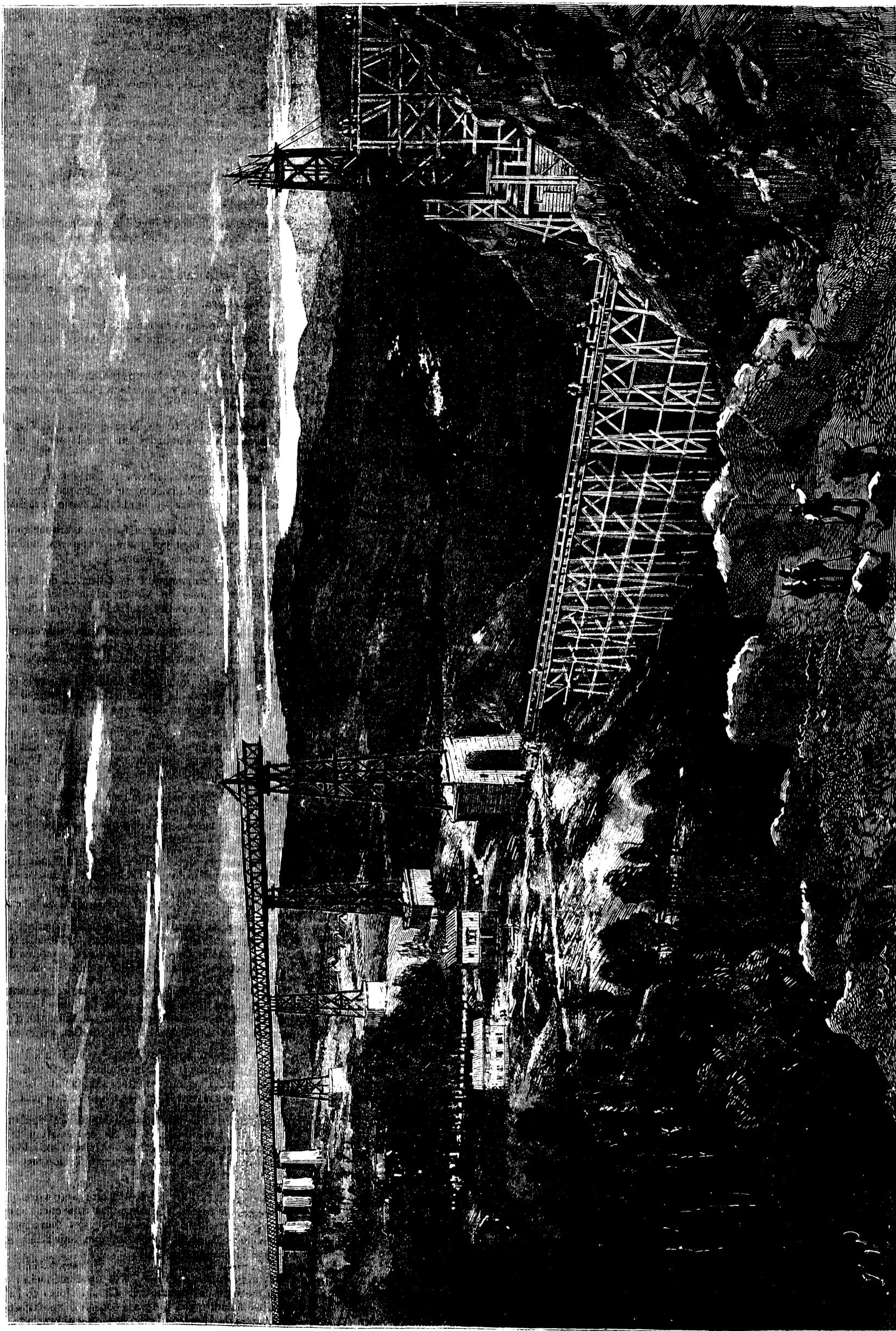
Une procession aux flambeaux a eu lieu à Belfast, Irlande, en l'honneur de sir Stafford Northcote. Les Orangistes qui l'avaient montée ont ensuite brisé les fenêtres d'un couvent et de deux bureaux de journaux.

L'élection de M. de Beaujeu, député de Soulanges, vient d'être annulée, les frais de contestation devant être payés par lui. Quatre de ses partisans sont déqualifiés. On croit que la lutte s'engagera de nouveau entre MM. Blain et de Beaujeu.

L'Espagne vient de joindre l'Italie pour faire queue derrière l'Allemagne. N'est-ce pas une chose scandaleuse que cette amitié contre nature des deux nations latines pour M. de Bismarck, lorsque leur alliée naturelle est la France ?

SCIPIO, N.-Y., 1879.

Je suis ministre Baptiste ici et aussi médecin ; mais je ne pratique pas comme tel. Chaque fois que j'ai été chez les malades, j'ai toujours conseillé de faire usage des Amers de Houblon. Mon épouse a été malade assez longtemps, sous les soins des médecins les plus recommandés d'Albany. Et ce n'est qu'après avoir fait usage des Amers de Houblon qu'elle a été guérie.



LE CHEMIN DE FER DE MARVEJOLS A NEUSSARGUES : LE VIADUC DE GARABIT (CANTAL)



PLAISIR PARTAGÉ

CAUCHEMAR

Quelle horrible nuit j'ai passée !
Des démons la bande infernale
De mon lit m'avait pourchassé
Par son ignoble saturnale.
Leurs yeux me glaçaient de terreur,
J'en suis tout tremblant de frayeur....
Les sons expiraient dans ma bouche,
Et devant la troupe aux abois
Me trouvant sans force et sans voix,
Je n'osais regagner ma couche.

La grande table vacillait ;
Un être de noire encochure,
Près de la lampe qui brillait,
Dessina sa mince encochure ;
Ses deux yeux verts phosphorescents
Ressemblants deux charbons ardents,
Étaient fixés sur ma personne ;
Son corps était semé de feux ;
Ses verdâtres et longs cheveux
Sur lui formaient une couronne.

Horreur ! je sentis brusquement
Son immonde fourche assassine
Qui s'enfonçait profondément
Et me fouillait dans la poitrine ;
En la sortant rouge de sang.
Il la replongea dans mon flanc
Avec des rires sardoniques ;
Et tous ensemble, d'un seul bond,
Se mirent à danser en rond,
Ces gens à faces diaboliques.

Puis il me prirent sous les bras,
Comme les gens que l'on enterre,
Me posèrent à quelques pas,
Raidi, sur les carreaux de pierre ;
Vint le grand diable aux pieds fourchus
Je voulais crier, je ne pus....

Le soleil inondait ma chambre,
Au chaud je me trouvais assis
Dans mon fauteuil et mon logis
Illuminé de reflets d'ambre.

LÉON RIOTOR.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

XVII

UN PROJET DE LASCARS

(Suite)

Laissons s'écouler le reste de cette nuit, la journée suivante tout entière, et prions nos lecteurs de vouloir bien nous accompagner vers les rives de la Seine faisant face au parc de la duchesse de Randan.

Il était huit heures du soir.

Un vent assez fort faisait courir sur la surface du ciel des troupeaux de grands nuages que l'imagination d'un poète aurait comparés vraisemblablement à des escadrons lancés au galop.

Des futaies séculaires aujourd'hui disparues, et dont les plus ardents rayons du soleil de juillet ne parvenaient point à traverser l'épaisse et sombre verdure, s'étendaient sur les deux berges, et semblaient, à cette heure nocturne, encaisser le fleuve entre de hautes et noires murailles.

Un chemin creux, pratiqué dans la forêt, venait aboutir à une petite éclaircie voisine de l'un des poteaux du bac. La silhouette de ce poteau se profilait d'une façon bizarre sur le ciel et prenait vaguement l'apparence d'un gigantesque et sinistre gibet.

Tout à coup se voyait une maisonnette, ou plutôt une cahute construite avec des troncs d'arbres, des branchages et de la boue, et semblable à ces abris temporaires improvisés par les bûcherons au milieu des forêts qu'ils exploitent.

A dix pas de la cabane, le bac était amarré par une chaîne rouillée, et le courant venait se briser contre sa lourde masse avec un clapotement monotone.

Un peu plus bas, à droite, c'est-à-dire en suivant le fil de l'eau, les regards rencontraient une petite île, ou plutôt un îlot de sable, situé au milieu de la Seine, submergé presque entièrement aussitôt que venait cette crue d'eau, et couronné d'un panache de saules aux troncs creux.

Enfin, à l'horizon, de l'autre côté de la rivière, derrière les cimes houleuses des futaies, les rayons de la lune mettaient des traînées d'argent sur les girouettes de métal et sur les toits d'ardoise du château de la duchesse de Randan.

Au moment où nous venons de conduire nos lecteurs auprès du bac, un silence profond régnait dans la forêt et sur les deux rives de la Seine, qui semblaient désertes.

La solitude était loin d'être complète, cependant, et nous allons en avoir à l'instant la preuve.

Côtétons pendant cinquante ou soixante pas la berge escarpée d'où s'échappent les racines énormes des chênes trois ou quatre fois séculaires, et nous arriverons à une sorte de crique étroite, et ensevelie dans une ombre épaisse, et au fond de laquelle un petit bateau se trouvait amarré.

Ce bateau était celui de Sauvageon.

Tout auprès de là, sur ce gazon court et touffu qui forme sous les grands arbres un incomparable tapis, quatre hommes accroupis parlaient à voix basse.

L'obscurité ne permettait point de distinguer le visage de

ces hommes, mais nous les connaissons déjà, et même dans les ténèbres, nous pouvons les nommer : c'étaient Huber et Sauvageon d'abord, puis deux lapins de premier choix, Bergamotte et Macaroni.

Ces honnêtes gens causaient sans bruit, et, si grande était leur crainte de trahir par les plus faibles indices leur présence en ce lieu, qu'ils se privaient de fumer comme d'habitude leurs courtes pipes aux fourneaux noirs.

— Chut !... fit Huber tout à coup, en accompagnant ce monosyllabe d'un geste impérieux destiné à commander le silence.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Sauvageon d'une voix faible comme un soupir.

— Quelqu'un se dirige de ce côté... répliqua du même ton le chef des lapins.

Sauvageon, sans questionner davantage, appuya son oreille contre le sol et il entendit, en effet, le faible bruit d'un pas rapide et léger, qui devenait d'instant en instant plus distinct.

A ce bruit se mêla bientôt un craquement de branches sèches, puis un coup de sifflet doux et voilé retentit, et une forme humaine pénétra dans l'étroite enceinte de verdure où nos personnages attendaient.

A cet instant précis, Huber bondit sur ses pieds, en tenant de chaque main un pistolet tout armé et prêt à faire feu, et il dit brusquement :

— Qui va là ?... réponds, où je te brûle la cervelle !

XVIII

LE RENDEZ-VOUS

— Mordieu, maître Huber, répliqua Roland de Lascars, vous avez une manière bien désagréable de recevoir vos amis !... hier soir, vous vouliez me jeter à l'eau !... aujourd'hui, vous parlez de me brûler la cervelle !... pour peu que nos relations continuent, j'aurai de la chance si j'en réchappe !

— La défiance est la mère de la sûreté, cher monsieur ! fit Huber d'un ton sentencieux. Je n'ai point d'amis quand il fait nuit, et, pour toutes sortes de bonnes raisons que vous devinez, quiconque ne m'est pas connu m'inquiète. J'ai toujours été ainsi, et ça m'a toujours réussi !

— Je le comprends et je vous approuve !

— Vous voyez d'ailleurs, reprit le bandit, vous voyez que nous sommes exacts au rendez-vous et complètement à vos ordres... voici du temps déjà que nous attendons... Notre homme va-t-il arriver ?

Nous avons encore une heure devant nous !

— Vous en êtes sûr.

— Parfaitement sûr... d'après les renseignements que j'ai obtenus et dont l'exactitude est hors de doute, notre homme ne quitte son hôtel qu'à huit heures, c'est-à-dire au moment même où je vous parle, et met une heure à parcourir la distance qui nous sépare de Paris !

— Dans ce cas, il ne nous reste qu'à attendre encore !

— Oui, mais non pas les bras croisés !

— Que faut-il faire ?

— Réaliser une merveilleuse idée qui m'est venue chemin faisant !

— Et cette idée ?

— Je vais vous la dire !... mais, d'abord, êtes-vous d'habiles bateliers ?

— Je vous donne Sauvageon pour le plus fin marin d'eau douce que la rivière ait jamais porté !... Macaroni ne lui cède en rien !... il était canotier jadis sur le golfe de Naples et manie l'aviron aussi bien que le coutelas !... Bergamotte et moi, nous sommes moins forts assurément, mais enfin nous y entendons bien aussi quelque chose !

— Bref, demanda Roland, Sauvageon et Macaroni peuvent suffire pour manœuvrer le bateau dans tous les sens et avec une suffisante rapidité ?

— Ah ! je vous en réponds !... la barque, dans leurs mains, filera comme un bon cheval bien dressé.

— J'avais pensé d'abord, vous le savez, reprit Roland, à attaquer mon ennemi lorsque le passeur aurait amené le bac au milieu de la rivière.

— Et j'approuvais beaucoup cette façon d'agir !... est-ce que, par hasard, vous avez changé d'avis ?

— Non, mais j'ai modifié mon premier projet de manière à rendre le succès de notre entreprise encore plus certain qu'il n'était !

— Ah ! ah !... et comment cela ?

— Nous allons gagner l'autre rive, mettre pied à terre et couper la corde du bac, non pas complètement, mais aux trois quarts, de manière à ce qu'elle n'offre plus qu'une solidité tout à fait insuffisante !... le gentilhomme, le valet et le passeur s'embarqueront, comme de coutume, sans défiance ; la première moitié du passage s'effectuera facilement ; mais, au plus fort du courant, la corde trop tendue se rompra tout à coup, et la lourde machine, lourdement chargée, s'en ira à la dérive !... pendant ce temps, Sauvageon et Macaroni maintiendront la barque à une portée de pistolet du bac en détresse, et nous ferons feu tout à l'aise sur l'homme dont je vous ai acheté la vie !

— Mille cornes du diable ! murmura maître Huber avec un sincère enthousiasme, c'est superbe ! Je donnerais volontiers quelque chose de ma poche pour qu'une si belle idée me soit venue ! ah ! vous n'êtes point un homme ordinaire, cher monsieur, il s'en faut de tout, et vous seriez pour mes lapins un fameux capitaine si je venais à me retirer et si vous vouliez prendre ma place !

Lascars ne répondit pas, mais il sourit, dans les ténèbres, avec une expression d'indicible orgueil. Un fond, il se trouvait très flatté de l'hommage naïf et spontané rendu par Huber à son diabolique génie.

— L'heure se passe !... dit-il, embarquons !

Bergamotte détacha le bateau plat dans lequel les cinq hommes prirent place, et qui, vigoureusement conduit par Sauvageon et Macaroni, fila comme une flèche vers l'autre rive.

Lascars ne voulut s'en rapporter à personne pour accomplir l'exécrable besogne dont nous venons de lui entendre parler. Il tira d'une gaine de chagrin noir qu'il portait sous sa veste un petit stylet prodigieusement affilé, et avec ce stylet il entama la corde du bac, non point en un seul endroit, mais en dix, de manière à ce qu'il fût impossible qu'elle résistât, lorsqu'une pression violente s'exercerait sur elle.

Ceci terminé, Lascars reprit sa place dans la barque que pendant quelques minutes il avait quittée.

— Faut-il retourner d'où nous venons ? demanda maître Huber.

— Inutile !... répondit Roland. L'ombre de ces grands arbres

nous enveloppe d'un voile impénétrable, et nous ne saurions être mieux qu'ici pour ce que nous avons à faire.

— Dois-je attacher l'amarré ? dit Bergamotte.

— Non. Restez à terre et contentez-vous de maintenir le bateau jusqu'à nouvel ordre !

Le silence se rétablit et, pendant plus d'un quart d'heure, aucune parole ne fut prononcée de part et d'autre.

Neuf heures sonnèrent à l'horloge du château de la duchesse et la brise du soir apporta jusqu'aux bandits les vibrations sonores du marteau frappant sur le timbre.

Presque en même temps un bruit d'une nature absolument différente se fit entendre de l'autre côté de la Seine.

Ce bruit (toute oreille exacte devait le reconnaître) était produit par le galop souple et cadencé de deux chevaux de race lancés à toute vitesse ; de seconde en seconde les chocs réguliers des sabots ferrés sur la terre durcie du chemin creux devenaient plus distincts. Un instant encore et les cavaliers atteindraient le bord de l'eau.

Un sourire infernal vint aux lèvres de Lascars.

— Cet insolent marquis courrait moins vite, se dit à lui-même l'infâme gentilhomme, s'il pouvait se douter que chaque pas qu'il fait en avant le rapproche de la mort ! Comme mon cœur bat ! comme mon sang bout ! ah ! la vengeance est une douce chose !

Tancredi, qu'un pressentiment funeste n'avertissait du péril à peu près inévitable dans lequel il allait donner tête baissée, et où, selon toute apparence, il laisserait sa vie, Tancredi, disons-nous, laissait flotter les rênes sur l'encolure nerveuse de sa monture ardente, et s'abandonnait à ce galop d'une rapidité presque fantastique et d'une élasticité incomparable, qui est l'allure caractéristique des chevaux de pure race orientale.

Il ne redoutait aucun danger ; il ne se connaissait aucun ennemi ; Lascars était pour lui si peu de chose qu'il ne songeait point que la haine d'un tel homme pût être à craindre et il se souvenait à peine de l'existence de ce misérable.

Il s'absorbait dans une pensée unique, ou plutôt dans un souvenir, amer et charmant tout à la fois, et qui, loin de s'amoindrir et de s'effacer peu à peu selon la loi commune, grandissait, au contraire, et devenait plus intense de jour en jour et d'heure en heure !... Cette pensée, ce souvenir ne l'avait point quitté depuis la funeste nuit du 30 mai.

Dans la veille aussi bien que dans le sommeil, il lui semblait avoir sous les yeux le pâle et divin visage de la jeune fille aux yeux noirs et aux cheveux blonds, entrevue au milieu des épouvantables scènes de la rue Royale, sauvée par lui, puis perdue presque aussitôt pour lui. Cette fille dont il ne savait pas le nom, et dont il ignorait la demeure et qu'il avait tout lieu de croire morte !

Est-ce à dire que le marquis Tancredi d'Hérouville, le brillant gentilhomme blasé par ses succès, alimé d'amour cette enfant inconnue ? Ceci est un problème qu'il ne nous appartient point de résoudre en ce moment. Peut-on, d'ailleurs, être épris d'un rêve impalpable, une vision fugitive ?

To jours est-il qu'il pensait à elle sans cesse, et que, bien loin de se révolter contre l'obsession d'une image qui s'imposait à lui d'une façon tyrannique et si persistante, il trouvait une joie étrange, une sorte de volupté douloureuse à ne jamais se séparer de cette image !

Mais, en même temps, il s'imposait la loi de cacher à tous les regards ce qui se passait dans son âme. La pensée à sa pudeur comme le corps. Celle de Tancredi s'enveloppait de voiles impénétrables.

Madame de Randan questionnait vainement son frère sur les causes du changement qu'elle croyait remarquer en lui. Le marquis répondait à la duchesse qu'elle était dupe d'une illusion et qu'il se sentait toujours le même.

Au fond de cet indéfinissable sentiment qui dominait le gentilhomme, y avait-il un vague espoir de retrouver un jour la jeune fille, de se faire aimer d'elle, de l'associer à son avenir et à son bonheur ? Nous ne le savons pas, et nous croyons pouvoir affirmer que Tancredi l'ignorait aussi bien que nous ! Comme les Indiens fumeurs d'opium, il n'entrevoit rien au-delà de son rêve incessant, et les visites du gracieux fantôme suffisaient à peupler sa vie !

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(La suite au prochain numéro.)

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGILL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

ÇA ET LA

Le 2 courant, les juifs ont célébré la fête du nouvel an qui commence l'année 5,644 de la chronologie hébraïque. Les cérémonies d'inauguration de l'année ont duré deux jours, et presque tout le mois est consacré à différentes fêtes du culte juif, parmi lesquelles nous citerons : "le jour du souvenir," "le jour de l'expiation," qui tombe le 12 octobre. Cette dernière fête est observée strictement par tous les juifs, qui doivent pardonner ce jour-là les injures qu'ils ont reçues et réparer les offenses qu'ils ont commises. La fête des Tabernacles est aussi l'une des plus importantes.

* *

Les travaux de construction de la nouvelle gare du Pacifique sont commencés. La façade, rue Notre-Dame, aura une longueur de 180 pieds sur 60 de profondeur. Le contrat a été donné à M. H.-J. Beemer, qui s'est engagé à terminer les travaux en février prochain.

Au rez-de-chaussée se trouveront la gare des marchandises et une plate-forme-promenade ; au niveau de la rue Notre-Dame seront les salles d'attentes, les bureaux et le service de l'express et des bagages, ainsi qu'un escalier double conduisant à la voie. L'extérieur de la gare donnant sur la rue Notre-Dame aura l'aspect d'une série de magasin, et aura quarante pieds de haut.

* *

On rapporte qu'un des jeunes fils du duc d'Argyle, et par conséquent un des frères de notre présent gouverneur-général, alla demander à son père la permission d'épouser une jeune fille qu'il aimait, mais qui, malheureusement, n'avait pas de titres. Le duc répondit que, personnellement, il n'avait aucune objection au mariage, mais vu que son fils aîné avait épousé la fille de la Reine, il croyait qu'il était de son devoir de demander l'approbation de Sa Majesté avant de ne rien décider. On fit donc appel à Sa Majesté, et celle-ci répliqua que, depuis la mort du Prince Consort, elle avait pris l'habitude de consulter le duc de Saxe Cobourg sur toutes les affaires de famille. On référé donc la question au duc Ernest, qui dit que depuis l'union avec l'Allemagne, il s'était fait une loi de demander l'opinion de l'empereur sur toutes les questions importantes qui se présentaient. L'affaire fut donc soumise à l'empereur qui déclara que, comme souverain constitutionnel, il était obligé de demander l'opinion du premier-ministre. Enfin, il arriva, heureusement pour les deux amants, que le célèbre chancelier ne désirait pas prendre l'avis de qui que ce soit, et décida que le mariage aurait lieu. Est-ce vrai ?

LE DRAPEAU

(Suite)

Le jour entrant, furtif et pâle, dans cette chambre, où la lampe jetait maintenant des lueurs intermittentes et mourait à son tour. Un rayon blafard se posait sur le visage mâle et fière de Malapeyre, et rendait ses orbites plus caves, ses joues plus creuses. Fougerel en avait bien vu des morts et des mourants, dans ses années de guerre ; il avait vu tomber, ensanglantés, et demeurer immobiles, dans leurs poses étranges de foudroyés, bien des compagnons, bien des amis ; mais, cette fois, ce n'était pas seulement un frère d'armes qui tombait : c'était sa propre existence qui se dédoublait et se déchirait. Qu'il était seul maintenant, noyé, perdu dans l'immense foule ! La mort lui prenait la moitié de son être ! Il était là, cloué au parquet, regardant à travers ses larmes ce soldat mort, dont l'agonie, sur ce lit allemand, avait eu pour témoins les images de deux défaites : Leipzig et Waterloo !

Fougerel demeura ainsi, absorbé longtemps. Deux ou trois petits coups secs, frappés sur la porte, le tirèrent de son atonie. Il répondit machinalement :

— Entrez.

C'était le docteur, le petit docteur, froid, impassible, qui doucement demanda :

— Eh bien ?

— Voyez, répondit Fougerel en lui montrant le mort.

Le médecin fit simplement un *ah* ! sans étonnement, et après avoir considéré un moment le cadavre :

— Eh bien ! monsieur, n'ayant pu le sauver, je me mets du moins tout à votre disposition pour vous faciliter les détails toujours ennuyeux, et surtout pour un étranger, de l'inhumation.

Fougerel éprouva tout d'abord, devant ce calme et cette indifférence, une colère sourde, et il se demanda s'il n'allait point précipiter le petit bonhomme par la fenêtre ; mais il songea qu'après tout le médecin n'avait aucune raison de s'émouvoir et qu'il faisait, au contraire, ce qu'il pouvait pour être aimable. Alors il remercia, et, machinalement, il suivit le docteur à travers les agences où devaient être reçues les déclarations.

Fougerel, déjà irrité par son séjour en Allemagne,

était rendu plus nerveux par cette mort soudaine et cet implacable malheur. Il allait et venait dans les rues de Cologne comme un aveugle, ne voyant et n'entendant rien, suivant sa pensée avec une persistance douloureuse.

La souffrance qu'il éprouvait de la perte de son ami se trouvait doublée par cette mort en pays étranger, Fougerel eût dit volontiers en pays ennemi. "Il y a sur le sol natal des endroits bénis où la fin semblerait plus douce. On s'y endort, on meurt chez soi," songeait Fougerel. Il avait eu l'idée de ramener le corps de Malapeyre en France ; mais, outre que c'était long, difficile, et que Potsdam attendait, l'éternelle question d'argent était là ! "Après tout, se disait le capitaine, le vieil ami ne sera pas le seul, et tant d'autres pauvres diables sont morts avant lui, sur cette rive... autrefois — et dites-moi pourquoi ?"

Il passa toute sa journée à courir dans cette ville inconnue.

Le petit docteur l'avait quitté, lui ayant donné tous les renseignements désirables ; mais Fougerel avait oublié vite, et dans le dédale des ruelles et des couloirs, il lui fallut se débattre, chercher, demander, s'irriter pour obtenir qu'on lui permit de donner une tombe à son ami.

Il souffrait, le malheureux, à se voir ainsi forcé de parlementer avec des employés au ton rogue, avec des Prussiens à l'air railleur. Il se sentait secoué par d'après colères, bientôt refoulées ; il n'entendait rien à ces noms qu'on lui dictait ; il éprouvait l'immense souffrance de l'isolement, décuplée, cette fois, par une des plus profondes douleurs qu'il eût ressenties de sa vie. Le soir, brisé, las, pâle et défat, il rentra à son hôtel, qu'il eut de la peine à retrouver. Les gens de la maison le reçurent cette fois avec une politesse affectueuse. Il y avait tant de désolation sur son rude visage que celui-ci en devenait imposant et beau. Il mangea du bout des dents, salua ses hôtes et monta à sa chambre. Du bas de l'escalier, une des servantes lui demanda s'il fallait faire un lit pour lui dans une autre chambre :

— Non, dit-il, merci. Je veillerai.

On avait jeté sur le corps de Malapeyre ce drap blanc des morts dont les plis rigides prennent des aspects de marbre. Un peu d'eau bénite était sur une table, auprès du cadavre. Fougerel regarda ce lit mortuaire et soupira. Puis il s'assit. Il prit un livre et ne put lire. Alors il demeura là, rêvant, les yeux rivés à ce suaire, et la pensée amèrement emportée vers les souvenirs d'autrefois, les nuits de bivouac, les journées de bataille et les longues et chères promenades aussi, les paisibles soirées de Vernon. Que de temps passé ! Que tout cela était loin ! Quelle succession d'amertumes que la vie ! Mais, à travers ces pensées, une idée impérieuse revenait et se refaisait sans cesse sa place. Fougerel entendait encore et toujours la suprême parole du mort, et au milieu du bourdonnement et du tintement que causaient la fatigue et l'espèce de vide de son cerveau, il lui semblait entendre répéter souvent ce mot : le drapeau !

Fougerel, accablé, s'assoupit un peu vers le matin. Lorsqu'il s'éveilla, les porteurs de la bière et les ensevelisseurs arrivèrent. Le capitaine demeura là, voulut être présent durant les apprêts lugubres. Lorsqu'il vit son ami couché dans le certueil comme un chevalier dans une armure, il souleva un coin du suaire, et, se penchant sur ce front de soldat, il y posa ses lèvres, dernière accolade du frère d'armes au frère d'armes. Puis, jusqu'à la fin, il resta debout et l'air résolu.

Ce jour-là, le ciel, voilé depuis la veille, était devenu pluvieux. De petites gouttes d'une sorte de bruite froide tombaient, délayant la boue dans les rues. On put voir, traversant Cologne pour se rendre au-delà de Hahnenhor, sur la route d'Aix-la-Chapelle, vers le cimetière, le triste convoi d'un inconnu derrière lequel, seul, la tête découverte, marchait un homme en cheveux blancs. Le capitaine Fougerel ne prêtait aucune attention à ce qui se passait autour de lui ; il marchait, invinciblement attiré par cette bière qu'on portait devant lui ; cependant, il remarqua que les passants ne se découvriraient pas devant le mort comme en France.

— On ne te salue guère, mon pauvre Malapeyre, pensait-il. Dans notre petite ville de Vernon, tu aurais eu le piquet de troupiers pour faire escorte à ton ruban de la Légion-d'Honneur ! Après tout, je suis là, mon vieil ami, et cela te suffit, je gage ?

Les passants devenaient sérieux à regarder cet homme qui marchait ainsi, inconnu de tous, sous la pluie, à travers les rues encombrées ; ils murmuraient tout bas :

— Un Français !

Au coin du cimetière, dans un angle paisible, loin des tombes monumentales, à côté d'humbles *tumuli* couverts de lierre et de fleurs, le capitaine fut placé, tandis que Fougerel, mordant avec douleur sa lèvre inférieure, ne pensait déjà qu'à ce jour prochain, où il reviendrait là, à cet endroit même, tenir le serment fait au mort et lui dire :

— Malapeyre, le drapeau est repris !

Lorsque tout fut achevé, Fougerel demeura encore un moment devant la tombe fermée.

— Mon pauvre Malapeyre, dit-il tout haut, mon vieux

camarade ! Allons, ajouta-t-il avec un geste assuré, à bientôt !

Et il regagna le logis où il avait laissé une partie de sa vie.

En rentrant dans la chambre mortuaire, il la trouva immense, glacée. Ces pas, dans cette vaste salle, lui semblaient résonner comme sous des arceaux. En regardant le lit, maintenant recouvert d'une banale couverture de percale à fleurs, et attendant un voyageur nouveau, ses yeux rencontrèrent les deux gravures dont la vue avait irrité si cruellement le pauvre Malapeyre. Cette fois, Fougerel atteignit les cadres insultants, et d'un coup de talon, les brisa au milieu de la chambre ; puis, heureux, avec des yeux pleins de larmes, il tréigna dessus avec une amère joie.

Le lendemain, il les fit mettre sur la carte. L'aubergiste, flegmatique, ne laissa échapper aucune marque d'étonnement. Il ajouta, en le doublant, au total de la note, le prix des gravures. Fougerel repartit aussitôt. Il avait hâte, en agissant, en recherchant le mouvement et la lutte, de secouer la tristesse profonde qui s'était emparée de lui. Lorsque, au détour de la route, Fougerel vit disparaître, derrière un pli de terrain, la haute masse de *Dom* inachevée, il ne put s'empêcher d'éprouver ce serrement de cœur qui vous saisit lorsqu'on laisse derrière soi un coin de terre adoré. Cette ville étrangère lui paraissait à la fois haïssable et amie, car elle lui prenait, mais lui gardait aussi un des siens !

Puissance de l'idée fixe, de la volonté, de l'acharnement à un devoir, Fougerel, à mesure que la petite diligence, étouffante et cahotée, qui l'emportait vers la Prusse, avançait, Fougerel ne songeait plus qu'à l'œuvre insensée qu'il voulait tenter, et il lui semblait que Malapeyre était toujours à ses côtés pour lui dicter sans cesse le mot d'ordre.

Arrivé à Berlin, Fougerel se sentit pris de colère devant cette capitale à l'aspect de caserne, pleine de soldats corrects et d'officiers insolents, ville de résidence de caporaux et de courtisanes. Dès le premier jour, il prit des informations pour savoir comment on pouvait aller à Potsdam. On lui indiqua l'heure à laquelle partait la diligence, et le lieu où il pourrait la prendre. Un interprète débattit pour lui avec le cocher le prix voulu, aller et retour. Fougerel ne se souciait plus de converser avec les Allemands ; il éprouvait une sourde rage à entamer ces dialogues où il ne se faisait point comprendre. Le lendemain matin, rasé de frais, ganté, sanglé comme un jour de revue (et c'était un jour de bataille), le capitaine Fougerel partit pour Potsdam, où il allait enfin se trouver dans quelques heures.

Il avait la fièvre, il fredonnait en lui-même un refrain d'autrefois ; il avait l'impatience de l'homme qui touche à la minute décisive de sa vie. Il pensait à Malapeyre aussi ; il regrettait jusqu'au profond de l'âme qu'il ne fût point là, à ses côtés.

— Pauvre ami, c'eût été sa grande joie !

Car il ne se doutait pas, chose singulière, que le drapeau du régiment ne fût bientôt à lui. C'est un privilège de l'extase qu'elle rend tangible une impossibilité.

Il ne se demandait même point comment il ferait pour atteindre le drapeau, pour l'arracher à l'ennemi, pour l'emporter. Il était certain que le drapeau lui appartenait. Il le sentait déjà, pour ainsi dire, entre ses mains, et la soie frissonnait par avance sous ses baisers. Ce n'était pas à un combat que semblait marcher cet amant du devoir, mais à un rendez-vous d'amour.

Il éprouva pourtant une émotion profonde et grave lorsque, la voiture, s'arrêtant, le conducteur jeta ce nom :

— Potsdam !

Potsdam ! C'était donc là !

JULES CLARETIE.

(A suivre.)

LE ROSAIRE

La procession de dimanche dernier a été une belle et grande démonstration, la plus grande qui ait eu lieu ici en l'honneur de la glorieuse patronne de Ville-Marie, depuis la fameuse procession de l'année du choléra, où l'on promena la statue miraculeuse de Notre-Dame de Bonsecours à travers les rues de Montréal, désolées par le fléau.

Le défilé, plus nombreux qu'à la Fête-Dieu et à la Saint-Jean-Baptiste, comprenait près de vingt mille personnes, hommes, femmes et enfants. Toutes les sociétés et confréries y avaient rang, depuis les congrégations de la Sainte-Vierge jusqu'aux sociétés de tempérance. Quatre de nos principaux citoyens portaient sur un brancard la statue de la Vierge, que suivait Mgr Fabre, escorté de son clergé.

Cette cérémonie solennelle a eu lieu, par décision de Mgr l'évêque de Montréal, conformément au désir exprimé par le Souverain Pontife dans l'encyclique du Rosaire. On n'a guère vu, dans le pays, de manifestation plus imposante et plus touchante. — (*Minerve.*)



AMSTERDAM. — Un tour en ville. (Craquis à la plume, de M. Mars)

NOUVELLES DIVERSES

—On a constaté un cas de lèpre à l'hôpital de la marine de Québec.

—On rapporte qu'il est tombé quatre pouces de neige, il y a 8 jours, dans le nord du New-Hampshire et du Vermont.

—Les citoyens de Québec ont décidé d'avoir, eux aussi, leur carnaval cet hiver, comme nous aurons encore le nôtre cette année.

—Quinze mille ouvriers, employés dans les usines métallurgiques de Glamorganshire et Monmouthshire, Angleterre, viennent de se mettre en grève.

—La diphtérie des enfants fait beaucoup de ravages à Calumet, comté de Pontiac, et dans les environs, sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique.

—Les Canadiens-Français de Chicago ont fait un bazar qui a produit la somme de \$2,500 destinée à venir en aide à la construction d'un couvent.

—Deux bouteilles contenant des combustibles ont fait explosion dans la Chambre de commerce à Bordeaux (France), et ont blessé trois personnes.

—Les mines d'or de la Beauce sont en bonne voie de devenir célèbres. Depuis le mois d'avril, une mine, seule, a envoyé pour \$7,000 d'or à la fonderie.

—Une souscription nationale vient d'être lancée en Irlande pour élever un monument aux victimes du soulèvement fénién de 1867.

—En Australie, on a, comme en Canada, fait venir des moineaux d'Europe ; maintenant on paie une prime de six pence par douzaine pour leur destruction.

—Les menées nihilistes en Russie vont leur train les arrestations s'effectuent comme conséquence. Un dépôt d'armes a été découvert par la police à Charkoff.

—M. Antoine, député de l'Alsace, qui a tenté il y a quelque temps de publier un journal anti-allemand et qui a publié des écrits séditieux, vient d'être arrêté sous l'inculpation de haute trahison envers l'empire.

—Une échelle Skinner, sur laquelle s'exerçaient les pompiers à Providence, E.-U., fut abattue, tuant l'un de ces derniers et en blessant un autre mortellement, croit-on.

—Les détournements de fonds sont devenus très communs. A Francfort (Allemagne) le caissier de la banque officielle a pris la fuite en emportant 70,000 marcs (18,000).

—Une loi défendant la fabrication des cigares dans les appartements privés, à New-York, est venue en vigueur il y a 8 jours ; la conséquence a été que 7,000 ouvriers et ouvrières se trouvent actuellement sans ouvrage.

—Grande excitation à Canton. Les communications sont interrompues avec les quartiers anglais. Un placard incendiaire proclame que si la flotte française attaque la ville, tous les étrangers seront massacrés.

—Il vient de mourir aux Etats-Unis un Allemand qui se maria trois fois et eut quarante-deux enfants. Il dit qu'il a été heureux toute sa vie, mais qu'il n'a pas amassé beaucoup d'argent. Ce n'est pas étonnant.

—Robert Strather, chef du bureau des auditeurs, au département des finances, à Halifax, a été arrêté sous l'accusation de détournements de fonds. Ces détournements s'élèvent jusqu'à présent à \$25,000.

—Il se prépare en Angleterre une grève presque générale des mineurs. Cent soixante-et-dix mille de ces derniers, si l'on en croit une dépêche, ont signifié à leurs patrons qu'ils exigeaient une augmentation de salaire de 15 pour cent.

—L'hon. M. Caron, ministre de la milice, a visité le camp militaire de Louiseville. Il a été reçu d'une façon tout à fait cordiale par la population de la ville et du comté. Une adresse lui a été présentée par le préfet du comté.

—Aux assises de Pembroke, du 2 courant, Andrew McPipe, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir placé des obstacles sur la voie du chemin de fer, avec l'intention de faire dérailler un convoi et il s'est entendu condamner à 3 ans de pénitencier.

—Le maître général des postes aux Etats-Unis paraît bien décidé à ruiner, s'il le peut, l'institution des loteries. La poste ne transporte plus aucune correspondance ayant trait à ces institutions, et la même mesure va

s'appliquer aux compagnies d'express. Une banque de la Nouvelle-Orléans, qui avait offert de payer toutes les remises, a reçu avis que toutes ses lettres seraient maintenant envoyées à Washington et aucun mandat-poste ne lui sera payé.

—Le surintendant des Sauvages, aux Etats-Unis, propose d'abolir la polygamie parmi ses administrés, ainsi que les danses et autres réjouissances publiques. Il n'est pas probable qu'il réussisse de sitôt dans ses projets.

—Il paraît que la folie du capitaine Webb a trouvé des imitateurs. Il y a quelques jours, un capitaine Drevar a fait le trajet de la Manche, de Folkestone à Douvres, dans une cuvette, et a bien failli périr. Il méritait bien qu'on le laissât faire.

—L'archevêque de Cincinnati est poursuivi pour liquider les dettes du défunt archevêque Purcell et la cour vient de décider que les églises ne peuvent pas être saisies à cette fin, mais que les écoles et les cimetières sont saisissables.

—C'est le High Sheriff de Sussex qui doit nommer le successeur de Marwood. A ce sujet, quelques journaux suggèrent l'adoption du système suivi aux Etats-Unis, où le condamné est tout simplement lancé dans l'éternité par un employé de la prison.

—Le *Gaulois* annonce que le prince Victor-Napoléon, quand il aura terminé son volontariat le mois prochain, passerait quelques semaines à Moncalieri, auprès de la princesse Clotilde, sa mère, et se rendrait ensuite en Suède pour y prendre du service.

—Un incendie désastreux vient de mettre subitement fin à l'exposition de Pittsburg, Pen., ouverte depuis quelques jours. Tous les édifices, avec ce qu'ils contenaient de produits de tout genre, ont été réduits en cendres. Les pertes se chiffrent par \$2,500,000.

—La liste des prix obtenus par les exposants à l'exposition de des pêcheries qui vient de se terminer à Londres doit être publiée dans quelques jours. Il est certain que le Canada a mérité les premiers prix dans les classes suivantes : Poissons empaillés, conserves de poissons, pisciculture, réfrigérants, bateaux et engins de pêche.

—Dix hommes de l'équipage du navire français *Marie Gabrielle* ont été emprisonnés à Dunkerque sous la prévention d'avoir assassiné leur capitaine en mer. Le capitaine maltraitait ses matelots, paraît-il, et ceux-ci décidèrent de le tuer. Les accusés ont prétendu qu'il s'était suicidé, mais quatre de leurs compagnons ont raconté ce qui s'était passé.

—L'amirauté anglaise vient d'être informée que le lieutenant Greely, commandant de l'expédition polaire de ce nom, qu'on disait avoir péri de misère dans les glaces, a été tué par l'équipage du navire dont il avait le commandement.

—On sait que les loteries sont défendues au Canada. Une loge orangiste d'Ottawa, qui en avait monté une dans Ontario, en a effectué le tirage aux Etats-Unis, sur un bateau nolisé pour l'occasion ; et ce, à quelques arpents seulement du territoire canadien.

—Le nouveau collège destiné à l'enseignement de la médecine aux femmes, à Toronto, a été solennellement inauguré sous la présidence du maire. Un établissement du même genre a aussi été inauguré le même jour à Kingston.

Un bon mot.—Une des meilleures médecines aujourd'hui pour le public américain est bien sans contredit les Amers de Houblon. Vous les voyez partout. Tout le monde en fait usage. Ce n'est pas une liqueur alcoolique, c'est un breuvage bienfaisant. Si vous n'en êtes pas bien certain essayez-les vous-même.—*Numder News.*

DE TOUT UN PEU

En 1872, la production du cuivre, aux Etats-Unis, a été de 24,000,000 de livres ; l'an dernier, elle a été de 77,000,000.

On va ériger à Issoudun, en France, une statue au chimiste qui a trouvé l'usage de la soude. En son vivant, on l'a laissé mourir de faim.

Après une assez longue discussion, l'Assemblée française a décidé de porter à \$5000 la pension faite à M. Pasteur, pour lui permettre de continuer ses expériences d'un si étonnant intérêt sur la vaccination.

Dans les bureaux du Trésor, à Washington, on constate beaucoup de cas de maladies éruptives parmi les

employés qui comptent l'argent. On attribue ces affections à l'empoisonnement par l'arsenic mêlé à l'argent.

Il n'y avait pas une seule compagnie d'assurance sur la vie, aux Etats-Unis, avant l'année 1841.

Pour trouver l'intérêt basé sur l'année commerciale de 360 jours ou 30 jours par mois.

A 4 pour cent, multipliez le capital par le nombre de jours, divisez par neuf et séparez vos décimales.

5 pour cent, multipliez par le nombre de jours et divisez par 72.

6 pour cent, multipliez par le nombre de jours, divisez par six et séparez trois chiffres à droite.

8 pour cent, multipliez par le nombre de jours et divisez par 45.

9 pour cent, multipliez par le nombre de jours divisez par 4 et séparez les trois chiffres de droite.

10 pour cent, multipliez par le nombre de jours et divisez par 329.

12 pour cent, multipliez par le nombre de jours, divisez par 3 et séparez les trois chiffres de droite.

15 pour cent, multipliez par le nombre de jours, divisez par 24.

18 pour cent, multipliez par le nombre de jours, divisez par 2 et séparez trois chiffres à droite.

20 pour cent, multipliez par le nombre de jours et divisez par 18.

LES ÉCHECS

Montréal, 11 octobre 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TRAMPE, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

SOLUTIONS JUSTES

No 373. — MM. S. Tudeu, H. Bégin, V. Gagnon, Québec ; C. H. Provost, Ottawa ; E. L., Trois-Rivières ; Honoré M., Louiseville ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. P., Sorel ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; I. Lamoureux, Lowell ; J. Dubé, E. Lafrenai, P. Maurien, L. Dargis, D. Fabien, Montréal ; E.-M. Ladouceur, Sherbrooke ; L. I. Tougas, Toronto.

JOUEURS D'ÉCHECS

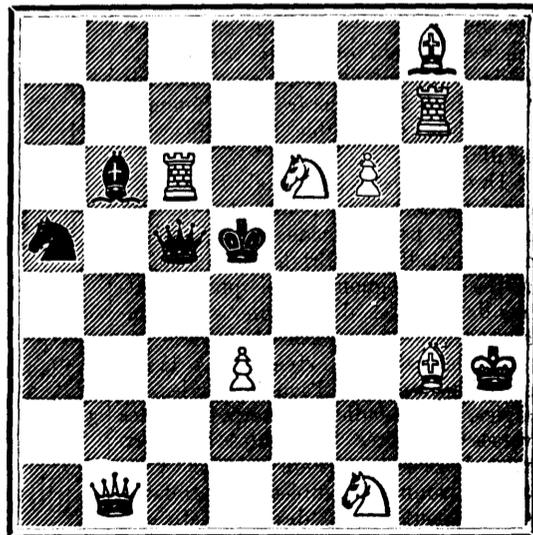
Près d'Halberstadt se trouve le bourg de Stroebeck, où, sauf les enfants à la mamelle, tout le monde, hommes et femmes, sait jouer aux échecs ; à l'école, garçons et filles sont examinés sur les principes du noble jeu de Palamède. On croit que c'est au XIIe siècle qu'un chanoine, selon d'autres un prince wende, interné dans ce lieu, aurait, pour se distraire, enseigné ce jeu aux habitants ; Frédéric le Grand, s'y étant arrêté, perdit une partie contre le bourgmestre ; il ordonna alors que tous les ans un envoyé royal viendrait se mesurer contre le plus fort joueur du village, et que, s'il perdait, les habitants seraient pendant l'année exempts d'impôts.

Ce privilège est aboli aujourd'hui ; mais les stroebeckois sont encore admis à offrir un échiquier à tout nouveau roi de Prusse à son avènement.

PROBLEME No. 374

Composé par M. LAMOUROUX

NOIRS.—4 pièces



BLANCS.—10 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION DU No. 373

Blancs	Noirs
1 C 3e D	1 P pr. C
2 R 5e D	2 P pr. P
3 F 5e R	3 P joue
4 P 4e C R, échec et mat.	
	Si : 2 P 7e D
3 P 4e C R, échec	3 R 5e F
4 F 5e R, échec et mat.	
	Si : 1 R 3e R
2 C 5e F, échec	2 R 3e F
3 R 4e C R, échec	3 R 4e F
4 C 6e R, échec et mat.	

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 23 septembre

GRAVURES : Toilette en voile (devant et dos).—Quatre dentelles en guipure.—Deux carrés en guipure.—Bande au point de marque.—Moitié de dessous de lampe en toile brodée.—Porte-montre (trois dessins).—Entre-deux brodé.—Matinée élégante.—Chapeau Aida.—Visites et confections (six dessins).—Costumes d'enfants et de fillettes (quatorze figurines).

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—Honka (suite et fin).—La Blonde (comédie).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE : Deux toilettes.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec

Sommaire du "Monde Illustré" du 22 septembre

TEXTE : Courrier de Paris, par P. Véron.—Nos gravures : Exposition nationale des Beaux-Arts ; Casamicciola ; l'escadre de la Méditerranée rendant les honneurs funèbres au contre-amiral Pierre ; Exposition internationale d'Amsterdam.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Récréations de famille.—Le Monde financier.—Echecs, rébus et solutions.

GRAVURES : Renaud de Bourgogne donnant aux bourgeois de Belfort la charte d'affranchissement, tableau de M. Albert Maignan.—Ischia : le nouveau Casamicciola.—Marseille : les honneurs funèbres rendus en rade par l'escadre au contre-amiral Pierre ; les funérailles.—Jeune Florentin jouant avec des chats, tableau de M. Gustave Courtois.—Amsterdam : vue générale de l'exposition internationale ; entrée du côté gauche ; sortie de l'Exposition des Beaux-Arts, section française.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

QUESTIONS VITALES

(Suite)

CHAPITRE II

ce composé ait la puissance curative mystérieuse si développée et si variée dans ses opérations, qu'il n'y a pas de maladie ou de mauvaise santé qui puisse résister à ce remède. Cependant son usage ne fait point de mal à la plus frêle des femmes, au malade le plus faible et au plus petit des enfants.

"Des malades à l'article de la mort ou presque expirant" pendant des années abandonnés par les médecins, qui guérissent la maladie de Bright ou les autres maladies des reins, ainsi que ceux atteints de maladies de poitrine et de consommation ont été ramenés à la santé.

Des femmes allant vivement à la décrépitude, presque à l'agonie, par les névralgies, les maladies de nerfs et par les diverses infirmités inhérentes aux personnes de ce sexe, ont été guéries.

Des personnes défigurées et contrefaites par les souffrances des rhumatismes, d'autres souffrant de maladies inflammatoires et chroniques ou de scrofules d'érysipèle, d'empoisonnement du sang, de dyspepsie, d'indigestion et, en un mot, de toutes les maladies possibles, ont été guéries par les Amers de Houblon, et la preuve peut en être trouvée dans tout l'univers.

VARIÉTÉS

Un mot historique et héroïque.
Louis XV passait la revue des gardes à cheval, peu de temps après la paix avec l'Angleterre. Remarquant un garde dont

le visage était marqué d'une effrayante balafre, le roi dit avec orgueil à mylord Stairs, ambassadeur d'Angleterre :

—Mylord, que pensez-vous des soldats qui survivent à de pareilles blessures ?

—Sire, répondit le diplomate, que pense Votre Majesté de ceux qui les ont faites ?

Le garde sortit des rangs et dit en présentant les armes :

—Ceux-là sont morts !

Le jeune Tomy contemple avec enthousiasme un régiment qui défile, musique en tête, sur les boulevards.

—Oh ! comme c'est joli ! s'écrie-t-il en battant des mains. Mais, dis-moi, maman, les militaires qui ne jouent pas de la musique, à quoi qu'ils servent ?...

A l'Opéra, aux fauteuils de balcon, un monsieur s'assied par mégarde sur l'éventail de sa voisine ; et, comme il se confond en excuses, la spectatrice l'interrompt en souriant :

—Oh ! monsieur, ce n'est rien ! Il en a vu bien d'autres !...

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à Jos.-E. T., 61 rue Versailles Montréal.

Solutions justes du problème français No 37

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Gladu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapiere et Antoine Pinsonneault.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Larbranche.

Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau, Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

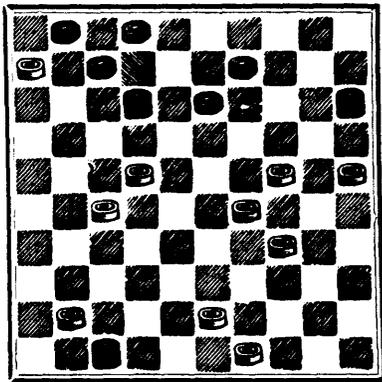
Saint-Jean, P. Q. : Joseph St. Onge, François Melançon.

PARTIE FRANÇAISE

PROBLEME No 38

Composé par M. Chatillon

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 37

Blancs — 36 à 31, 29 à 24, 24 à 20, 37 à 31, 48 à 43, 28 à 22, 34 à 3 p 3, 3 à 31 pr 5 et gagnent.

ROULEAUX EN FER GLACE

Les soussignés offrent en vente

DEUX MACHINES A CALANDRER

chacune avec deux jeux de rouleaux en fer glacé. Une de 14 pouces de diamètre par 33 pouces de longueur, l'autre de 13 1/2 pouces de diamètre par 26 pouces de longueur. Ces deux machines sont en bon ordre et très fortes, peuvent servir à laminer le métal, le cuir, le papier, la paille, le drap, etc. Seront vendues à bon marché, et à des conditions libérales. S'adresser à

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND,

5 & 7 Rue Bleury, Montréal.



CANAUX DU ST-LAURENT

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au sous-signé, et portant la suscription "Soumission pour les canaux du St-Laurent" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest mardi le 13e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg.

On recevra aussi jusqu'à Mardi, le 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et creuser, etc., le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi le 30e jour d'octobre courant, où des formules imprimées de soumission seront fournies.

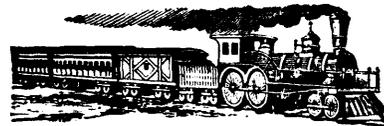
Une carte, des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops pourront être examinés à ce bureau et à la maison de l'éclusier, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formules imprimées de soumissions seront fournies.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et—dans le cas de sociétés commerciales,—porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé ; et de plus, un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille piastres devra accompagner la soumission ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 28 septembre 1883.



Chemin de Fer Intercolonial

Arrangements d'été

COMMENÇANT LE 25 JUIN 1883

Des convois directs pour passagers circuleront tous les jours, le dimanche excepté, comme suit :

Part de Pointe Lévis.....	8 00 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	12 15 p. m.
" Cacouna.....	12 41 "
" Trois-Pistoles.....	1 22 "
" Rimouski.....	3 07 "
" Little Metis.....	4 03 "
" Campbellton.....	7 23 "
" Métapédia.....	6 55 "
" Dalhousie.....	8 00 "
" Bathurst.....	9 50 "
" New-Castle.....	11 32 "
" Moncton.....	2 05 a. m.
" Saint-Jean.....	6 00 "
" Halifax.....	10 00 "

Ces convois se relient à la Courbe de la Chaudière avec les convois du Grand Tronc partant de Montréal à 10.15 heures p. m., et à Campbellton avec le bateau "Admiral," qui part le mercredi et le samedi pour Gaspé, Percé, Pasbebiac, etc., etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les chars Pullman partant de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendent à Halifax, et ceux des Mardi, Jeudi et Samedi à Saint-Jean.

On peut maintenant se procurer des billets pour tout le voyage à des prix d'excursion, pour aller, par char et par eau, à aucun endroit dans le bas du fleuve, Métapédia, Restigouche, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Edouard, et toutes autres places dans les Provinces Maritimes.

Pour les billets et toutes informations concernant les prix de passage et les taux de fret, l'heure des départs etc., adressez-vous à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est,
No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, N.-B., 25 juin 1883.

LA POUDRE ALLEMANDE
SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tons différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)
MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

Etc., Etc.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patenée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND,
Gérant.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.